

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTÉ RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 25 FÉVRIER 1930

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 35 DES STATUTS

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES

Année 1929

CENT SEPTIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES

GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

21, Rue de la Limite

1930



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 1929

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822
(Registre du Commerce : Bruxelles N° 17487)

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 25 FÉVRIER 1930

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 38 DES STATUTS

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1929

CENT SEPTIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES

GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi
21, Rue de la Limite

1930

DIRECTION

Gouverneur : M. J. JADOT
Vice-Gouverneur : M. E. FRANCQUI
Directeurs : MM. J. BAGAGE
G. BLAISE
Aug. CALLENS
le Baron CARTON DE WIART
F. CATTIER
W. DE MUNCK
Ch. FABRI
A. GALOPIN
H. LE BŒUF
A. STOCLET
G. THEUNIS
F. VAN BREE.

Directeur honoraire : M. ED. DE BRABANDER.

Conseillers : MM. A. BEMELMANS
L. JADOT
A. MARCHAL
G. PÉRIER.

COMMISSAIRES

MM. L. HAMOIR
le Baron GOFFINET
le Prince J. DE MERODE
Ed. SOLVAY
G.-H. ADAN
Léon ELIAT
le Baron A. DE MONTPELLIER
le Baron A. D'HUART
le Baron DE TRANNOY.

Secrétaire : M. C. LEPÈCHE.

RAPPORT DE LA DIRECTION

MESSIEURS,

Au cours de l'année qui commence, la Belgique célébrera le centième anniversaire de son indépendance nationale. Nous désirons nous associer aux sentiments patriotiques qui animent la Nation tout entière à l'occasion de ce jubilé mémorable.

Sous le règne de trois Souverains éclairés, notre pays a connu une ère presque continue de progrès et de prospérité.

La Société Générale de Belgique croit pouvoir se rendre le témoignage d'avoir participé étroitement au développement de l'activité économique belge, tant dans la métropole que dans la colonie. Ce fut, dès l'origine de notre établissement, son principal objectif et il y restera fidèlement attaché dans l'avenir.

**

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les opérations de la Société pendant le cent septième exercice clôturé le 31 décembre 1929.

Durant cette année, l'activité industrielle a été grande.

Sauf pendant les quelques semaines de froid très rigoureux du début de 1929, le chômage involontaire a été presque nul.

Le nombre des wagons mis à la disposition de l'Industrie par les Chemins de fer Belges a sensiblement augmenté malgré l'utilisation plus intensive des autres modes de transport.

L'état de la balance commerciale est resté satisfaisant ; les rentrées de devises résultant de l'activité économique du pays ont été telles que la balance des comptes est demeurée nettement active.

Le nombre de faillites déclarées en 1929 est inférieur à celui de l'année précédente et le montant des effets impayés n'est point supérieur au niveau antérieur.

L'épargne s'est développée : l'excédent des dépôts sur les retraits à la Caisse Générale d'Epargne de l'Etat dépasse les chiffres les plus élevés obtenus depuis l'armistice.

Les recettes d'impôts, étant sensiblement supérieures aux prévisions budgétaires, ont déterminé le Gouvernement à proposer une large politique de dégrèvements fiscaux.

En résumé, l'année 1929 constitue à tous égards une des plus favorables de la période d'après-guerre.

Il convient cependant de ne pas s'abandonner à un optimisme excessif. Certains indices font craindre que l'industrie et le commerce se heurteront à des difficultés.

En métallurgie, tandis que les prix de revient sont en hausse par suite de l'augmentation des salaires, des combustibles et des frais de transport, les prix de vente baissent. La consommation étant nettement inférieure à la production, le Cartel de l'Acier a décidé de réduire cette dernière, tout en poursuivant des négociations en vue d'établir une entente pour la répartition des commandes.

Dans l'industrie charbonnière, malgré des rendements meilleurs, l'extraction recule à cause du manque de main-d'œuvre. Les stocks sont inférieurs à ceux de l'année dernière à pareille époque mais, si l'activité industrielle diminuait, les charbonnages auraient à réduire leurs prix ; ils devront en outre se défendre contre la concur-

rence étrangère qui s'annonce très âpre, eu égard notamment aux mesures envisagées en Angleterre pour favoriser l'exportation du charbon.

Les usines à zinc traversent une période très difficile. Les prix du métal ont atteint un niveau qui ne laisse plus la marge nécessaire pour rémunérer le mineur et le fondeur. De plus, l'entente entre les fondeurs n'a pu jusqu'à présent être renouvelée.

Les prix du cuivre électrolytique sont restés fermes, malgré l'irrégularité des achats, grâce à la création d'un organisme centralisateur des ventes.

La reprise est lente dans la fabrication du matériel de chemin de fer ; cependant, l'avenir apparaît plus favorable en raison des commandes que devra passer la Société Nationale des Chemins de fer Belges, pour le renouvellement graduel de son matériel.

La généralisation de l'emploi de l'électricité, tant pour l'éclairage que pour la force motrice, continue à assurer des commandes suffisantes aux ateliers de construction de matériel électrique. De plus, les grands programmes de travaux prévus pour les années qui vont suivre, alimenteront l'activité de cette industrie, ainsi que celle des entreprises métallurgiques.

L'absence de régularité dans le prix des matières premières, lin, laine, coton, jute, pèse sur l'industrie textile et crée provisoirement un état d'insécurité qui, depuis quelques mois, tend cependant à s'atténuer. La baisse des prix de la soie artificielle affecte la situation des fabricants.

La grosse industrie chimique poursuit son développement avec facilité, à la faveur de l'organisation des marchés des produits de base (acide sulfurique et engrais) et de l'entente pour la vente du sulfate de soude et du sulfure de sodium.

Les cimenteries ont encore un carnet de commandes satisfaisant ; les résultats financiers seraient sensiblement meilleurs si les produc-

teurs pouvaient enfin comprendre qu'il est de leur intérêt de constituer des comptoirs communs de vente à l'exportation.

En glacerie et en gobeletterie, la situation reste florissante. La verrerie souffre de mévente, mais l'entente entre producteurs de verre mécanique est en voie de réalisation et permet d'entrevoir un revirement favorable.

Si l'avenir immédiat des industries belges donne lieu en ce moment à quelques réserves, il n'est cependant pas de nature à susciter de sérieuses inquiétudes.

Le public juge à tort la valeur des entreprises d'après les cours des actions à la Bourse. Celle-ci a certes fait preuve d'un optimisme exagéré et une réaction devait se produire tôt ou tard : elle a été accentuée par la crise de la Bourse de New-York qui s'est d'ailleurs répercutee sur les principales places étrangères. Mais, à la différence de ce qui s'est produit antérieurement, la crise n'a été provoquée ni par une brusque diminution de l'activité économique, ni par l'accumulation des stocks.

Les mouvements des cours des valeurs ne correspondent pas toujours à des modifications dans la marche des industries ; pour une bonne part, les cotations sont influencées par le plus ou moins de confiance régnant dans la masse des capitalistes.

Le tableau que nous venons d'esquisser de la situation économique du pays montre qu'après un optimisme excessif, il semble actuellement prévaloir une exagération en sens inverse.

Certes, il reste de grandes tâches à accomplir en Belgique.

La rationalisation de la production, si avancée dans certains pays, commence à peine ; sa réalisation rencontre naturellement plus de difficultés en période de prospérité, parce que ses avantages n'apparaissent

pas suffisants aux industriels satisfaits de leur sort et soucieux surtout de ne rien aliéner de ce qu'ils croient constituer leur indépendance.

Au point de vue des prix de revient, nous sommes arrivés à la limite qu'il n'est pas permis de dépasser et nous croyons que le Législateur devra se montrer prudent dans l'élaboration de lois qui imposeraient de nouvelles charges à l'Industrie.

Celle-ci doit s'appliquer à comprimer ses prix de revient autant par l'amélioration des méthodes de travail que par le perfectionnement continu de l'outillage et surtout par l'établissement d'ententes permettant de standardiser la production et d'opérer, en commun, aussi bien l'achat des matières premières que la vente des produits fabriqués.

Nous souhaitons voir aboutir les efforts poursuivis actuellement en vue d'une coordination des moyens de production et de distribution de l'énergie électrique dans notre pays. Pareille coopération est hautement désirable ; elle permettra de réduire et les capitaux à immobiliser, et les prix de l'énergie électrique, au grand avantage des industries consommatrices.

La concentration se poursuit dans l'industrie chimique. Elle vise à produire à meilleur marché les matières pour lesquelles nos industries étaient tributaires de l'étranger et à fournir, à l'agriculture, les engrains les plus appropriés à ses besoins.

Il est de l'intérêt vital de l'industrie belge de promouvoir ces ententes ; elles la mettront à même d'atténuer les effets néfastes de la concurrence et des tarifs protecteurs qui entravent son expansion. Souhaitons que s'établissent bientôt, sous l'égide de la Société des Nations, des accords internationaux facilitant les échanges entre pays producteurs et instaurant une politique douanière plus libérale.

Les rapports unanimes des agents diplomatiques et consulaires belges à l'étranger signalent la nécessité du groupement de nos producteurs en vue de l'exportation.

Ce groupement éviterait les concurrences entre nos compatriotes

et permettrait d'établir sur les marchés extérieurs des agences bien outillées qui se révèlent trop coûteuses pour l'exportateur isolé.

La tâche à accomplir en Belgique doit se compléter par le développement de notre activité au Congo. Un certain découragement s'est manifesté au sujet des affaires congolaises et cela surtout parce que des exploitations commerciales, créées parfois trop hâtivement, traversent, en ce moment, une crise de croissance.

Les succès des premiers colons et des premiers commerçants ont provoqué, dans la mère-patrie, une émulation parfois excessive et irréfléchie. Là mise à fruit des entreprises coloniales est une œuvre de longue haleine; elle réclame de la part de ceux qui s'y engagent, non seulement d'amples capitaux, mais aussi du travail et de la persévérence: ainsi s'expliquent les brillants résultats obtenus par les grandes Sociétés minières.

Les affaires commerciales prudemment administrées peuvent réussir également, mais leur développement est conditionné par l'accroissement parallèle de la production indigène.

Augmentation du capital.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 1929 a décidé de procéder à l'augmentation du capital social, par l'émission de 480,000 parts de réserve nouvelles de 1,250 francs chacune. Ces titres ont été réservés, par privilège, aux porteurs des 320,000 parts anciennes, dans la proportion de 3 parts nouvelles pour 2 parts anciennes et ce au prix de 1,900 francs par titre, dont 400 francs ont été appelés à la souscription en juin et les 1,500 francs restants le 20 décembre dernier. Les 480,000 parts de réserve nouvelles participeront aux bénéfices sociaux à partir du 1^{er} janvier 1930.

Les conditions très favorables auxquelles les nouveaux titres ont été offerts en souscription ont assuré le succès complet de l'opération.

Nous passons à l'examen du bilan.

PASSIF.

A. de la Société envers elle-même :

<i>Fonds social</i> : 800,000 parts de Réserve fr.	1,000,000,000. »
Fonds de réserve »	750,000,000. »
Prime d'émission indisponible . »	288,000,000. »
	fr. 2,038,000,000. »

B. de la Société envers les tiers :

Obligations de la Société	
Générale fr.	69,581,000. »
Obligations 3 p. c. des	
Manufactures de Glaces. . »	579,500. »
Obligations 3 p. c. des Ch. de	
fer Nord de la Belgique . »	12,093,500. »
	82,254,000. »
Comptes courants fr.	3,996,403,599,29
Comptes d'ordre :	
Divers fr.	3,009,840,052.31
Déposants (titres) . . . »	13,727,161,774.86
	16,737,001,827.17
Cautionnements statutaires (déposants)	
Solde en bénéfice à répartir fr.	Pour mémoire. 166,576,308. »
Total. . fr.	23,020,235,734.46

ACTIF.

Caisse, Compte courant à	
la Banque Nationale et	
compte chèques-postaux . fr.	338,440,076.14
Portefeuille Effets »	1,180,674,640.44
Comptes courants Banquiers	
et dépôts à court terme . »	1,446,228,122.86
Débiteurs »	2,014,653,918.38
Obligations. »	6,268,500. »
Actions de diverses Sociétés . »	994,715,690. »
Participations Financières . »	282,252,959.47
	6,263,233,907.29
Immeubles et mobilier fr.	20,000,000. »
Comptes d'ordre :	
Divers fr.	3,009,840,052.31
Dépôts de titres . . . »	13,727,161,774.86
	16,737,001,827.17
Cautionnements statutaires	Pour mémoire.
Total. . fr.	23,020,235,734.46

PASSIF Fonds social.	Le fonds social s'élevait, fin 1928, à fr. 1,150,000,000. » comprenant le capital de . . fr. 400,000,000. » représenté par 320,000 Parts de Réserve d'une valeur nominale de 1,250 francs chacune et par la Réserve s'élevant à. fr. 750,000,000. » Conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 1929, il a été émis, au prix de 1,900 francs l'une, 480,000 Parts de Réserve nouvelles de même valeur nominale. Le capital a été ainsi augmenté de fr. 600,000,000. » et la prime, déduction faite des frais d'émission (50 francs par titre), a été portée à un compte de réserve indisponible » 288,000,000. » Le prélèvement statutaire sur les bénéfices de 1929 est de » 16,631,110. » de sorte que le fonds social atteindra au total . fr. 2,054,631,110 » soit : 800,000 Parts de Réserve à 1,250 francs . . fr. 1,000,000,000. » et les Réserves » 1,054,631,110. »
Profits et pertes.	Le bénéfice net, défalcation faite de la participation du personnel aux bénéfices, qui s'élève à 5,807,270 francs, se traduit par fr. 235,025,966.19
	Conformément à nos usages, nous amortissons les dépenses que nous avons faites, au cours de l'exer- cice, pour la construction de nouveaux locaux ou l'aménagement de certains immeubles, ce qui repré-
	à reporter. . . . fr. 235,025,966.19

Report. . . . fr.	235,025,966.19
sente un montant de . . . fr.	11,312,731.19

D'autre part, nous avons ramené
à leur valeur nominale les titres
qui sont entrés dans notre porte-
feuille par achats ou souscriptions
pendant l'année écoulée; ces réduc-
tions s'élèvent à fr. 57,402,125 »

Au total . . fr.	68,714,856.19
------------------	---------------

Il reste. . . fr.	166,311,110. »
auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice 1928 fr.	265,198. »

Ensemble . fr.	166,576,308. »
----------------	----------------

que nous vous proposons de répartir comme suit,
conformément à l'article 8 de nos statuts :

Au fonds de réserve : 10 p. c. fr.	16,631,110. »
Premier dividende de 5 p. c. au capital . . . »	20,000,000. »
Au fonds de bienfaisance »	320,000. »
Tantièmes statutaires. »	5,174,400. »
Second dividende »	124,000,000. »
Report à nouveau. »	450,798. »
fr.	166,576,308. »

Le coupon de l'exercice 1929 de chacune des
320,000 Parts de Réserve anciennes sera donc paya-
ble par 351 francs net, correspondant à 450 francs
brut.

Les 480,000 Parts de Réserve nouvelles, dont la libération vient d'être opérée le 20 décembre dernier, participeront aux bénéfices de la Société à dater du 1^{er} janvier 1930.

Obligations. Le montant des obligations de la Société Générale, en circulation au 31 décembre 1929, est de . fr. 69,581,000. »

Obligations 3 p. c.	fr. 500. »
— 3 1/2 p. c.	13,500. »
— 4 p. c.	45,500. »
— 4 1/2 p. c.	8,093,000. »
— 5 p. c.	3,500. »
— 5 1/2 p. c.	23,605,500. »
— 6 p. c.	37,819,500. »

Comptes courants.

La comparaison des comptes courants pour 1928 et 1929 fait ressortir les différences suivantes :

Soldes créditeurs en 1928.	fr. 3,716,701,695.53
— 1929.	» 3,996,403,599.29

Soit une différence en plus de. . fr.	<u>279,701,903.76</u>
---------------------------------------	-----------------------

Soldes débiteurs en 1928.	» 1,650,874,706.52
— 1929.	» 2,014,653,918.38

Soit une différence en plus de. . fr.	<u>363,779,211.86</u>
---------------------------------------	-----------------------

ACTIF Immeubles.

L'ensemble de nos propriétés immobilières reste porté à notre bilan pour. fr. 20,000,000. » après amortissement des dépenses effectuées au cours de l'année dernière.

Nous avons construit de vastes bureaux dont les services de l'Union des Banques de Province viennent de prendre possession et nous achevons l'aménagement de certains bâtiments de la rue Royale.

Au cours de l'exercice 1929, la Société Générale a souscrit sa part dans les augmentations de capital de :

Société du Charbonnage d'Hornu et Wasmes ;
» des Charbonnages du Levant du Flénu ;
» des Charbonnages de Monceau-Fontaine ;
» des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons ;
» des Charbonnages de Houhaelen ;
» d'Angleur-Athus ;
» Générale Métallurgique de Hoboken ;
» d'Electricité et de Traction ;
Cie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (Electrobel) ;
Société d'Electricité de la Campine ;
Compagnie Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre
(Procédés Libbey-Owens) ;
Union Financière et Industrielle Liégeoise ;
Banque Générale du Luxembourg ;
Banque de l'Union Parisienne ;
Crédit Foncier d'Extrême-Orient ;
Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi) ;
Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie.

Avec le concours de Sociétés filiales et amies, elle a constitué diverses Sociétés dans le capital desquelles elle a pris une part importante, notamment :

Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga ;
» des Mines d'Etain du Ruanda-Urundi ;
» des Minoteries du Katanga.

Elle s'est intéressée dans les affaires suivantes :

Compagnie Financière et Industrielle de Belgique (Finabel) ;
Société Belge d'Assurance-Crédit ;
» pour la Fabrication des Engrais Azotés (Saféa) .

Enfin, elle a notablement augmenté son placement en actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer Belges.

Nous avons également prêté notre concours à la constitution de la Société coopérative « Le Fonds de logement des Familles nombreuses ».

Les participations financières sont inscrites au bilan pour **Participations financières.**
fr. 282,252,959.47

A fin 1928 elles y figuraient pour » 133,161,050.52

La Société Générale a assuré, seule ou concurremment avec d'autres Etablissements financiers, le placement des actions ou obligations des sociétés suivantes :

Banque Générale du Luxembourg;
Crédit Foncier d'Extrême-Orient;
Société des Charbonnages du Levant du Flénu ;
» des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons ;
» du Charbonnage d'Hornu et Wasmes ;
» des Charbonnages de Houthalen ;
» des Charbonnages de Monceau-Fontaine ;
» des Charbonnages du Bonnier ;
Tramways Unifiés de Liège et Extensions ;
Compagnie Belge de Chemins de Fer Réunis ;
C^{ie} Française de Tramways et d'Eclairage Electriques de Shanghai ;
Compagnie Générale de Railways et d'Electricité ;
Union Financière et Maritime ;
Compagnie Belge Maritime du Congo ;
Société d'Electricité et de Traction ;
C^{ie} Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (Electrobel) ;
Société d'Electricité de l'Escaut ;
» d'Entreprises Electriques en Pologne ;
» Intercommunale Belge d'Electricité ;
» d'Electricité de l'Ouest de la Belgique ;

Fabrique de Fer de Charleroi;
Société d'Angleur-Athus;
» des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne
(obligations) ;
Les Fonderies Bruxelloises;
La Belgo-Katanga;
Comptoir Colonial Belgika;
Compagnie Foncière du Katanga;
» du Congo pour le Commerce et l'Industrie;
» Cotonnière Congolaise;
Société pour le Commerce et l'Industrie du Caoutchouc;
» Internationale de Plantations et de Finance « Sipef » ;
Compagnie des Glaces du Midi de la Russie;
C^{ies} Réunies des Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France;
Compagnie Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre
(Procédés Libbey-Owens) ;
Cimenteries et Briqueteries Réunies;
Compagnie Industrielle du Rupel;
Usines Cotonnières de Belgique;
Tissage La Flandre (Bons de Caisse) ;
Manufacture de Caoutchouc O. Englebert Fils et C°;
Papeteries de Belgique;
Caisse autonome des monopoles du Royaume de Roumanie (Emprunt
7 p. c. de stabilisation).

Nous donnons ci-après quelques renseignements sur les principales
affaires dans lesquelles la Société Générale est intéressée :

I. — CHEMINS DE FER — TRAMWAYS.

COMPAGNIE BELGE DE CHEMINS DE FER ET D'ENTREPRISES. — L'exercice clôturé le 30 juin 1929 s'est soldé par un bénéfice de 17,348,000 francs, en augmentation de 1,886,000 francs; le dividende a été de 50 francs, contre 45 francs précédemment.

Au cours de cet exercice, la Société a souscrit aux augmentations de capital faites par les entreprises dans lesquelles elle est intéressée.

Au Congo, elle a largement étendu son activité. Elle y dirige depuis six ans les travaux de transformation du chemin de fer de Matadi à Léopoldville. Elle a été chargée, en collaboration avec la **Société Africaine de Construction**, de l'établissement du réseau routier dont le territoire du Ruanda-Urundi doit être doté. Diverses sociétés lui ont confié la construction du chemin de fer qui doit relier le lac Tanganyika au lac Kivu. Enfin, elle a pris une part importante dans le **Syndicat d'Etudes du Bas-Congo**, créé pour étudier l'aménagement du Bas-Congo.

En collaboration avec un groupe suisse, la Société vient de créer en Yougoslavie la **Société Anonyme d'Entreprises et de Travaux Publics « Simplon-Avala »**, en vue de l'exécution d'entreprises publiques ou privées dans ce pays.

Elle a pris une participation importante dans le capital de la Banque Belge et Internationale en Egypte, créée au Caire, en janvier dernier.

COMPAGNIE AUXILIAIRE INTERNATIONALE DE CHEMINS DE FER. — La totalité du matériel roulant de la Société s'est trouvée en location à des conditions satisfaisantes pendant toute l'année écoulée.

Il s'ensuit que les résultats de l'exploitation ont répondu aux prévisions favorables, et que le solde bénéficiaire sera vraisemblablement supérieur à celui de l'exercice précédent.

SOCIETE BELGE DE CHEMINS DE FER EN CHINE. — La situation politique de la Chine ne permet pas encore d'envisager une fin prochaine des difficultés qui entravent l'œuvre de réorganisation entreprise par ce pays; cependant, il y a lieu de noter des progrès incontestables : au cours de cette année, on a constaté notamment plus d'ordre et de sécurité à l'intérieur, l'apaisement de l'esprit xénophobe et l'amélioration dans les moyens de communication. La situation financière elle-même semble s'être améliorée par la reprise du service financier de certains emprunts étrangers gagés sur la gabelle.

Les efforts du nouveau Gouvernement pour relever la situation économique de la Chine ont eu leur répercussion sur l'administration des chemins de fer étrangers qui ont pu marquer de réels progrès, sauf en ce qui concerne la question du service financier des emprunts.

Malheureusement, une reprise des hostilités entre Généraux chinois peut amener de nouveaux retards dans l'œuvre de rénovation commencée; nous espérons cependant que le Gouvernement finira par surmonter les obstacles qu'il rencontre, ce qui permettra la remise en état et la marche régulière des entreprises dans ce pays.

COMPAGNIE GENERALE DE CHEMINS DE FER DANS LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES. — Le produit net de l'exercice 1928-1929 est de 35,800,000 francs, sensiblement le même que celui de l'exercice précédent. Le dividende a été fixé à 185 francs brut contre 170 francs.

Pendant le premier trimestre de l'exercice en cours, la sécheresse persistante, en faisant craindre une récolte déficitaire, a eu pour consé-

quence de ralentir l'activité des entreprises de transport mais, ultérieurement, des pluies ont amélioré la situation. On peut espérer que le second semestre sera plus favorable que le premier et que l'exercice en cours ne se ressentira pas trop de la diminution des transports pendant les premiers mois.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DES CHEMINS DE FER ET MINIERES PRINCE HENRI. — Le trafic de l'exercice est en léger progrès. L'augmentation des dépenses, causée par le renchérissement des matières et principalement par la mise en vigueur d'un nouveau barème des traitements et salaires arrêté par le Gouvernement, a été en grande partie compensée par un relèvement des tarifs-marchandises accordé à partir du 1^{er} juillet.

Il en résulte que les recettes nettes de l'exercice seront sensiblement égales à celles de l'exercice précédent.

Le 6 novembre 1929, la Société a conclu avec le Gouvernement une Convention prévoyant la cession de tout son actif et de tout son passif à une Société Nationale Luxembourgeoise à créer en vue d'exploiter l'ensemble des chemins de fer du pays.

D'après cette Convention, qui doit encore être approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires et ratifiée par la Chambre des Députés, le porteur d'une action Prince Henri recevra en échange de son titre :

a) à son choix, soit 2,500 francs en argent, soit 2 1/2 obligations de 1,000 francs rapportant 5 1/2 p. c. plus une certaine participation dans les bénéfices de la nouvelle Société;

b) une action de jouissance participant aux bénéfices de la nouvelle Société.

Les actionnaires du Prince Henri pourront, en outre, souscrire au pair, par groupe de 5 actions, à 1 action de capital, d'une valeur nominale de 100 francs, de la Société Nationale. Enfin, ils auront droit à un

dividende de 175 francs pour l'exercice 1929, le même dividende étant applicable, prorata temporis, à la période de 1930 qui s'écoulera jusqu'à la mise en vigueur du régime nouveau.

SOCIETE « LES TRAMWAYS BRUXELLOIS ». — Les résultats de l'exercice clôturé le 31 décembre 1928 sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent (les recettes brutes d'exploitation sont en augmentation d'environ 27 millions de francs). Il en est résulté un solde bénéficiaire de 20,126,000 francs qui a permis l'attribution d'un dividende de 75 francs brut pour les actions de capital et de 210 francs brut pour les actions de dividende, contre respectivement 55 et 140 francs pour 1927.

Au cours du dernier exercice, d'importantes commandes de matériel roulant ont encore été passées : de nouvelles lignes ont été mises en exploitation ; de nombreux travaux de constructions et de modifications de voies ont été exécutés ; des transformations très importantes ont été apportées aux diverses sous-stations et au réseau des câbles à haute et basse tension.

Le nombre de voyageurs transportés en 1929 est en augmentation par rapport à l'exercice précédent ; le nombre de voitures-kilomètres effectués est également en progression.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE TRAMWAYS ET D'ECLAIRAGE ELECTRIQUES DE SHANGHAI. — Le capital de cette Société a été porté de 50 à 75 millions de francs français en mai 1929.

Les bénéfices de l'exercice 1928 ont permis, après allocation de 14 millions aux divers fonds de prévoyance, de distribuer un dividende de 100 francs français aux actions anciennes.

Les recettes de l'exercice 1928 ont atteint 3,564,000 taëls, contre 3,068,708 taëls en 1927 (le cours moyen du taël était respectivement fr. fr. 16.45 et 15.83).

Les résultats d'exploitation de 1929 sont en nouvelle augmentation

sur ceux de l'exercice précédent ; un acompte de dividende de 45 francs français a été payé en décembre 1929, à valoir sur les résultats de cet exercice.

COMPAGNIE DE TRAMWAYS ET D'ECLAIRAGE DE TIENSIN. — Pendant l'année 1928, les recettes ont atteint 3,502,000 dollars, contre 3,388,810 dollars en 1927. Le dividende réparti aux actions a été de 350 francs net d'impôt, comme pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice 1929, les recettes des onze premiers mois sont en augmentation de 7 p. c. sur celles de la période correspondante de 1928, malgré une grève des ouvriers qui avait interrompu l'exploitation des tramways pendant douze jours au mois de juin dernier.

II. - CHARBONNAGES.

Les résultats de l'année 1929 se sont ressentis du redressement du marché charbonnier européen, qui s'est produit durant les premiers mois. Un hiver particulièrement rigoureux ayant à cette époque entraîné, d'une part, de grands besoins de charbons domestiques et, d'autre part, un déficit de la production, les stocks qui encombraient le marché ont rapidement disparu ; depuis lors, l'activité industrielle a permis un écoulement régulier de la production.

Les comptoirs de vente, créés au début de l'année dans notre pays, ont donné les avantages attendus : leur action régulatrice sur notre marché s'est affirmée par l'élimination des conséquences néfastes de la concurrence entre producteurs et par l'établissement de prix de vente mieux en rapport avec les conditions du marché mondial. L'esprit de collaboration dont nos producteurs ont fait preuve à cette occasion et

les résultats acquis font augurer une amélioration durable lorsque des accords internationaux auront été conclus.

Le bénéfice provenant de l'amélioration des conditions de vente a été, en grande partie, absorbé par les augmentations importantes de salaires accordées aux ouvriers mineurs. Des efforts continuels, dans le domaine technique, sont poursuivis pour augmenter l'effet utile du personnel.

TABLEAU COMPARATIF DE LA PRODUCTION
des Charbonnages patronnés par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE
(Ancien bassin.)

SOCIETES	1913	1925	1926	1927	1928	1929
Ouest de Mons . . .	405,100	617,000	673,000	819,000	771,000	718,000
Hornu et Wasmes . .	477,800	687,000*	807,000	860,000	831,000	783,000
Produits	527,900	563,700**	643,000	685,500	648,600	620,900
Levant du Flénu . .	551,000	501,600	556,600	575,600	593,300	594,100
Charbonnages Belges. .	650,200	651,000	734,600	815,700	850,000	832,600
Monceau-Fontaine . .	651,600	588,000	670,750	768,800	772,300	800,000
Marcinelle-Nord . .	370,700	502,000	509,000	559,000	487,500	441,000
Charbonnages Réunis. .	605,400	488,000	500,000	540,000	547,700	491,900
Gouffre	321,000	296,000	312,000	352,000	342,000	333,000
Grand Conty	198,476	156,200	172,200	171,500	171,500	184,000
Bois d'Avroy	299,000	233,100	234,100	258,700	269,300	247,000
TOTAUX	5,061,176	5,283,600	5,812,250	6,405,800	6,284,200	6,045,500

(*) Y compris la production des Charbonnages du Grand Bousson, absorbés fin 1922.

(**) " " " Nord du Rieu-du-Cœur, absorbés en 1921.

CHARBONNAGES ANDRE DUMONT. — La Société a été douloureusement éprouvée par une catastrophe minière qui a endeuillé sa population ouvrière. Les résultats industriels sont cependant intéressants, l'extraction de l'exercice ayant atteint 946,000 tonnes. La

Société a poursuivi, en y consacrant des sommes considérables, les travaux d'immobilisation inscrits à son programme.

CHARBONNAGES DE BEERINGEN. — Les importants travaux de préparation du gisement, exécutés au cours des précédents exercices et dans la première partie de l'année 1929, ont permis de développer sensiblement la production des derniers mois, comme ils permettront de l'augmenter notablement à l'avenir.

En 1928, elle avait été de 513,000 tonnes nettes ; en 1929, elle s'élèvera à 580,000 tonnes nettes.

CHARBONNAGES DE HOUTHAELEN. — Le creusement des sondages nécessaires pour la congélation du terrain touche à sa fin au puits n° 1 de la Société. Au second siège, ce travail avance normalement ; l'usine frigorifique est montée et les premiers bâtiments ont été construits en vue de leur utilisation pour le service du creusement.

Au cours de l'exercice, la Société, après avoir réalisé l'unification de ses titres, a porté son capital de 35 à 102 1/2 millions de francs.

Les **CHARBONNAGES DAHLBUSCH** ont bénéficié de l'amélioration qui s'est produite sur le marché allemand comme sur les marchés d'exportation.

CHARBONNAGES REUNIS « LAURA ET VEREENIGING ».
— L'extraction des deux sièges du Charbonnage s'est élevée, en 1928, à 917,500 tonnes.

On prévoit que l'extraction totale, pendant 1929, dépassera 1 1/4 million de tonnes, dont 475,000 provenant du siège nouveau qui est entré en exploitation régulière depuis le 1^{er} janvier 1929.

Le marché des charbons s'étant rapidement amélioré en 1929, les résultats de cet exercice seront favorables.

THE CHINESE ENGINEERING AND MINING COMPANY LIMITED (KAIPING). — Malgré l'état de guerre civile presque permanent qui a existé en Chine pendant l'exercice 1928-1929 et les difficultés suscitées par les conflits ouvriers qui ont éclaté dans la région des mines, celles-ci ont travaillé d'une manière continue et des installations importantes pour la manutention du charbon ont été commencées dans les ports de Chin Wang Tao et de Shanghai.

L'extraction de charbon a atteint 4,414,000 tonnes et les ventes se sont élevées à 4,336,000 tonnes.

Les bénéfices nets de l'exercice social, finissant au 30 juin 1929, se montent à 361,300 Lstg. Il a été distribué un dividende de 4 sh. par action, soit 20 p. c.

De plus, il a été décidé d'incorporer au capital une somme de 560,000 Lstg. prélevée sur les réserves et de distribuer gratuitement 2 actions de 1 Lstg. entièrement libérées par groupe de 5 actions.

III. — MÉTALLURGIE — ATELIERS DE CONSTRUCTION.

SOCIETE D'ANGLEUR-ATHUS. — Les résultats de l'exercice 1928-1929 ont permis de porter le dividende de 50 à 60 francs.

Le capital social a été élevé de 160 à 260 millions de francs, de manière à assurer l'exécution du programme de travaux nouveaux et à couvrir les importantes participations prises par la Division des Charbonnages dans les Sociétés **Carbonisation Centrale** et **Carbochimique**.

La division d'Athus, ainsi que celle de Tilleur, ont mis chacune à feu à la fin de l'exercice, un haut fourneau moderne remplaçant un appareil ancien de plus faible capacité.

SOCIETE JOHN COCKERILL. — Le bénéfice industriel de l'exercice 1928-1929 a atteint 114,979,000 francs, contre 85,387,000 francs pour l'exercice précédent.

La Société a perdu un procès intenté par les porteurs d'obligations émises en 1888 ; elle a été condamnée à rembourser par Lstg. 19.16.10, des obligations de 500 francs. L'écart qui en résulte ayant été amorti intégralement par le compte de Profits et Pertes, le bénéfice net s'est trouvé ramené à 83,254,000 francs, dépassant encore celui de l'exercice précédent, qui s'élevait à 72,946,000 francs.

Le dividende de 125 francs brut par action a été maintenu, mais il s'applique à 200,000 titres, au lieu de 125,000.

SOCIETE D'OUGREE-MARIHAYE. — Le bilan au 30 avril 1929 accuse un bénéfice net disponible de 163,737,000 francs, en augmentation de 40 millions de francs.

Le dividende a été fixé à 200 francs net, contre 200 francs brut.

Le rapport signale la bonne marche des usines et le développement des filiales et des Sociétés dans lesquelles la Société d'Ougrée-Marihaye a des participations.

SOCIETE DES LAMINOIRS, HAUTS FOURNEAUX, FORGES, FONDERIES ET USINES DE LA PROVIDENCE. — Le bilan au 30 juin 1929 accuse un bénéfice de 104 millions de francs contre 72 millions de francs au 30 juin 1928 ; le dividende a été fixé à 700 francs brut.

Une somme de 39,300,000 francs a été portée en amortissements sur immobilisations et les réserves diverses ont été dotées d'une somme de 15,318,000 francs.

Outre les travaux d'amélioration que cette Société exécute dans ses diverses divisions, elle a décidé l'installation d'une troisième batterie de fours à coke à ses usines de Marchienne-au-Pont et la construction d'un cinquième haut fourneau à ses usines de Rehon.

La marche générale de l'affaire continue à donner satisfaction.

SOCIETE METALLURGIQUE DE SAMBRE-ET-MOSELLE. —

Les résultats enregistrés pour l'exercice clôturé le 30 juin 1929, sont très satisfaisants.

Les bénéfices des usines et les rentrées diverses se sont élevés à 74,201,000 francs, dont 32,577,500 francs ont été répartis aux actionnaires, soit 500 francs bruts par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 1929 a voté diverses modifications aux statuts, notamment l'augmentation du capital nominal, porté de 32,577,500 francs à 162,887,500 francs, par incorporation d'une partie, soit 130,310,000 francs, de la plus-value résultant de la réévaluation de l'actif social immobilisé.

SOCIETE DES HAUTS FOURNEAUX ET ACIERIES DE DIF-FERDANGE, SAINT-INGBERT, RUMELANGE (HADIR). — Le bénéfice brut de l'exercice 1928 a été de 52,130,000 francs, contre 45,604,000 francs pour l'exercice précédent.

Le dividende a été porté de 160 à 180 francs.

La Société a entrepris à son usine de Differdange la transformation des appareils de chargement des hauts fourneaux, qui constitue un travail important devant durer plusieurs années. Elle en attend une amélioration intéressante de ses prix de revient.

SOCIETE DES ACIERIES REUNIES DE BURBACH-EICH-DUDELANGE (ARBED). — La production de cette Société, ainsi que des Entreprises contrôlées par elle a atteint, pendant l'exercice 1928, les chiffres suivants :

2,324,831 tonnes de fonte;

2,281,606 tonnes d'acier brut;

1,845,961 tonnes de produits laminés.

La Société a distribué en 1929 un dividende de 300 francs, contre 250 francs en 1928.

Grâce à la bonne tenue du marché des produits métallurgiques pendant la plus grande partie de l'année 1929, grâce aussi aux améliorations apportées continuellement par la Société à ses installations, les résultats de cet exercice semblent devoir dépasser ceux de l'exercice précédent.

SOCIETE GENERALE METALLURGIQUE DE HOBOKEN.

— Le développement de cette Société se poursuit dans d'excellentes conditions.

Pour l'exercice clôturé le 30 juin 1929, la production de ses diverses divisions s'établit comme suit : 60,352 tonnes de cuivre, dont 51,528 tonnes de cuivre électro pour compte de l'Union Minière; 21,803 tonnes de plomb, 812 tonnes d'étain, 527 tonnes de cobalt, 2,267 tonnes de bichromates, 3,313 tonnes de produits arsenicaux, 66,128 kilogrammes d'argent, 4,793 kilogrammes d'or, 10 kilogrammes de platine et de palladium et 45 grammes de radium.

A Hoboken, une usine à acide sulfurique, employant le procédé Petersen, a été mise en marche, en avril 1929, avec plein succès; la production, à fin décembre, s'élevait à 12,600 tonnes d'acide 60° Baumé. D'autre part, des extensions importantes sont en cours à Oolen, tant à la raffinerie électrolytique qu'aux usines de cobalt et de radium.

Les résultats bénéficiaires sont en progression sur ceux de l'exercice précédent : le bénéfice net s'est élevé à 23,735,000 francs (après amortissement de 21,863,000 francs) et le dividende à 15 p. c.

SOCIETE DES ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES DE CHARLEROI. — Les commandes obtenues au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, ont permis à toutes les divisions de travailler dans des conditions avantageuses.

Pendant cet exercice, la Société a réalisé la concentration et l'extension des laboratoires destinés à l'essai tant des matières premières

utilisées que des produits finis. Les nouveaux agrandissements des ateliers pour transformateurs et de la câblerie sont complètement terminés.

Le capital a été porté de 80 à 105 millions de francs par la création de 100,000 actions de capital, destinées à remplacer, au cours de l'année 1930, les 50,000 obligations participantes 6 1/2 p. c., en circulation actuellement.

La Société a pris une participation dans la **Compagnie Générale Belge des Isolants** et dans la **Société d'Electricité Bezet**, de Varsovie.

Le dividende de l'exercice 1928 a été de 35 francs, contre 30 francs en 1927. Les résultats de l'exercice 1929 sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

LES ATELIERS METALLURGIQUES. — Grâce à une alimentation régulière du carnet de commandes, les résultats de l'exercice 1928-1929 ont marqué une amélioration notable sur ceux de l'exercice précédent. La Société vient d'absorber les **Forges de Bellecourt** qui lui apportent un outillage intéressant pour la production des pièces embouties en acier, dont l'usage s'étend de plus en plus dans la construction du matériel roulant.

LA BRUGEOISE ET NICAISE ET DELCUVE. — Les résultats de l'année sociale 1928-1929 ont également été supérieurs aux précédents. Le rapport de cette Société signale les efforts entrepris par les constructeurs belges de matériel roulant en vue d'une coordination de leur activité sur les marchés d'exportation et augure favorablement de l'esprit d'entente manifesté à cette occasion.

La **SOCIETE GENERALE DES MINERAIS** continue à déployer une grande activité et poursuit avec succès le développement de son programme.

Grâce à son organisation et à ses nombreuses relations à l'étranger,

elle a pu satisfaire à tous les besoins de sa clientèle en réalisant dans de bonnes conditions les achats et les ventes qui lui ont été confiés.

Ses services techniques ont été également très actifs.

Malgré le ralentissement des marchés des métaux non ferreux et la baisse générale des prix, son chiffre d'affaires sera aussi élevé que celui de l'an passé et ses résultats seront tout aussi satisfaisants.

SOCIETE DES MINES ET FONDERIES DE ZINC DE LA VIEILLE-MONTAGNE. — Les cours du zinc ayant été en moyenne, en 1929, semblables à ceux de 1928, les bénéfices de l'exploitation seront du même ordre, malgré la limitation de la production imposée en 1929 par le Cartel, limitation qui n'a pas permis de profiter des installations nouvelles dans toute leur ampleur.

Au cours du dernier exercice, la **COMPAGNIE DES METAUX D'OVERPELT-LOMMEL ET DE CORPHALIE** a absorbé la **Société Anonyme Usines Pelgrims et Bombeeck**, qui s'occupe du façonnage du plomb.

Les bénéfices nets se sont élevés à 9,507,000 francs, après amortissement de 11,577,000 francs et déduction des charges financières.

Il a été distribué un dividende de 50 francs net aux parts sociales anciennes.

SOCIETE ANONYME G. DUMONT ET FRERES, à Sclaigneaux. — Les résultats bénéficiaires restent satisfaisants.

Au cours du dernier exercice, la Société Dumont a acquis la licence du procédé de supergrillage Overpelt et d'un procédé de fabrication de céruse chimique et de plomb extra pur. Ces deux installations seront mises en marche en 1930.

Elle a pris une participation importante dans le capital de la **Maison Edmond Lamal**, à Bruxelles, spécialisée dans la fabrication des plombs ouvrés.

SOCIETE DES MINES ET USINES A ZINC DE SILESIE. —

La marche industrielle des usines et charbonnages a été satisfaisante. En ce qui concerne les deux produits principaux, le charbon et le zinc, la production approximative en a été respectivement de 1,400,000 tonnes et 60,000 tonnes.

Toutefois, la mauvaise tenue du marché du zinc a influencé défavorablement les résultats de l'exercice écoulé; par contre, le raffermissement du marché charbonnier a permis de réaliser des bénéfices intéressants dans la division des charbonnages.

L'exercice 1928 s'était clôturé par un bénéfice net de 3,888,000 zlotys, permettant la répartition d'un dividende de 8 p. c.

SOCIETE METALLURGIQUE RUSSO-BELGE. — Les principaux charbonnages, les mines de fer, les carrières de castine et les usines de cette Société, continuent à être exploités par les différents trusts organisés, dans le Sud de la Russie, pour compte et au profit du Gouvernement Soviétique.

SOCIETE CALEDONIA (Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle-Calédonie). — Les importantes installations nouvelles que cette Société a érigées en Nouvelle-Calédonie (fours à coke, distillation de goudrons, usine à benzol, usine à briquettes, installation de flottation de charbon, nouvelle centrale électrique) ont été mises en marche avec succès dans le courant de l'année.

Le bénéfice, tel qu'il résultera des comptes au 30 juin 1929, non encore clôturés, sera probablement utilisé à renforcer la situation financière qui est devenue moins aisée à la suite de la mévente du nickel.

La rémunération des obligations participantes sera maintenue à 10 p. c.

SOCIETE ANONYME CHAUDRONNERIES ET ROBINETTES BELGES « CHAUROBEL ».— Dans un but de rationalisation, cette Société a cédé sa Division de vannes et soupapes à la Compagnie Générale des Conduites d'eau à Liège et elle a développé davantage sa fabrication d'appareils destinés aux industries chimiques et spécialement la construction d'installations de distillation et de rectification continues de produits divers de synthèse.

Elle a, en outre, acheté un brevet spécial de radiateurs de chauffage central dont elle a commencé la fabrication avec succès.

Les bénéfices de l'exercice écoulé ont été portés entièrement aux amortissements.

IV. — ÉLECTRICITÉ.

SOCIETE DE TRACTION ET D'ELECTRICITE.— Cette Société a été constituée le 30 octobre 1929, au capital de 120 millions de francs, par la fusion de la **Société d'Electricité et de Traction** avec la **Compagnie Auxiliaire d'Electricité et de Transports**.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi la constitution, a décidé de porter le capital à 260 millions de francs, l'époque et les conditions d'émission des actions nouvelles restant à fixer.

Les résultats d'exploitation des Sociétés filiales ont suivi une progression satisfaisante au cours de l'année 1929.

Les travaux d'équipement des Chutes Cornet de la Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga, sont en voie d'achèvement ; la mise en marche des installations aura vraisemblablement lieu dans le courant de juin 1930.

La production de la Centrale de Lodz de la Compagnie d'Electricité de Lodz a été, pour l'année 1928, de 98,500,000 kilowatts-heures

environ, et elle a atteint, en 1929, 115 millions de kilowatts-heures environ.

Au cours de l'année 1929, la Société est intervenue à la constitution de l'**Union Financière Polonaise** et a participé aux augmentations de capital des Sociétés suivantes :

Braïla, Tramways et Eclairage Electriques ;
Société d'Entreprises Electriques en Pologne ;
Société Transports Electricité et Gaz ;
Energie Electrique du Rouergue ;
Société Intercommunale Belge d'Electricité ;
Société Belgo-Lithuanienne d'Electricité.

En outre, elle a pris un intérêt important dans la **Société d'Electricité de l'Escaut**.

La Société de Traction et d'Electricité a participé aux augmentations de capital de la **Société de Distribution du Gaz (Distrigaz)**, de la **Compagnie d'Electricité de Sofia et de Bulgarie** et de la **Société d'Electricité de la Campine**.

COMPAGNIE GENERALE D'ENTREPRISES ELECTRIQUES ET INDUSTRIELLES (ELECTROBEL). — Ce trust a été constitué en janvier 1929 par la fusion de la **Société Générale Belge d'Entreprises Electriques**, dans laquelle nous avions des intérêts, de la **Compagnie Générale d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz** et de la **Société Générale de Chemins de fer Economiques**.

Le capital actuel est de 210 millions de francs.

Cette Société groupe un nombre important d'entreprises de construction et d'exploitation de chemins de fer, tramways, usines électriques, usines à gaz, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Les recettes d'exploitation des filiales de l'Electrobel marquent un intéressant accroissement.

COMPAGNIE ELECTRIQUE ANVERSOISE. — La progression du nombre de clients et du débit d'énergie électrique se poursuit dans des proportions analogues aux années précédentes.

La Compagnie Électrique Anversoise a pris part à l'augmentation de capital réalisée en avril 1929 par la **Société d'Électricité de l'Escaut**, en exerçant les droits de souscription attachés aux actions de cette Société qu'elle possède en portefeuille.

SOCIETE D'ELECTRICITE DE L'ESCAUT. — Cette Société continue à se développer de façon satisfaisante.

La vente d'énergie électrique et le nombre des clients raccordés ont augmenté d'environ 20 p. c. au cours de l'exercice 1929.

Une assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 avril 1929, a porté le capital social de 60 à 120 millions de francs, afin de fournir à la Société les disponibilités nécessaires au renforcement de ses installations de distribution et à la souscription dans l'augmentation de capital de la **Société Générale Belge de Production d'Électricité (Interescaut)**.

CENTRALES ELECTRIQUES DES FLANDRES ET DU BRABANT. — Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1928 s'est élevé à 30,026,000 francs et le solde à répartir à 20,510,000 francs, permettant la distribution d'un dividende de 70 francs brut par action.

La Société poursuivant son programme industriel a pris des intérêts dans diverses entreprises établies dans le voisinage de la Centrale de Langerbrugge et susceptibles de consommer des quantités importantes d'énergie électrique.

Au cours de l'année 1930, la puissance des Centrales de la Société atteindra 125,000 kilowatts.

SOCIETE D'ELECTRICITE DE LA CAMPINE. — La Centrale électrique de Moll a été mise en service, au début de l'année 1929, avec

deux turbo-groupes de 10,000 kilowatts. La mise au point s'est effectuée sans difficulté et les résultats d'exploitation sont entièrement satisfaisants.

La vente totale d'énergie a dépassé, au cours de l'année, 44 millions de kilowatts-heures, contre 30 millions en 1928. Aussi a-t-il été décidé, en fin d'exercice, de commander une nouvelle unité pour la Centrale et de renforcer le réseau. Pour réaliser ce programme, le capital a été porté de 40 à 60 millions de francs.

Les bénéfices de l'exercice 1928 ont été versés en totalité au fonds d'amortissement.

SOCIETE BELGE RADIO-ELECTRIQUE. — Le développement de cette Société se poursuit dans des conditions satisfaisantes.

Le chiffre des affaires enregistrées durant l'exercice 1929 marque un progrès important sur celui des années précédentes.

Le Gouvernement lui a confié, en suite d'une adjudication, la fourniture et l'installation de deux stations sur ondes courtes à grand rendement pour assurer les communications bilatérales en télégraphie et en téléphonie entre la Belgique et la Colonie.

La station belge sera mise en service vers la fin du premier semestre 1930. La station congolaise, qui sera montée dans les environs de Léopoldville, sera ouverte vers la fin de cette même année.

Les résultats de l'exercice 1928 ont permis de payer 7 p. c. aux actions de capital.

SOCIETE ANONYME INTERNATIONALE DE TELEGRAPHIE SANS FIL. — La marche des affaires de cette Société continue à être très favorable. Elle a distribué aux actions, pour l'exercice 1928, un dividende de 75 francs, soit 15 p. c., après versement d'une somme de 1,500,000 francs au fonds de réserve extraordinaire.

Les résultats de l'exercice en cours font apparaître une augmenta-

tion d'au moins 15 p. c. du nombre de stations de bord en exploitation.

En ce qui concerne les entreprises radio-électriques à l'étranger, à l'activité desquelles la S. A. I. T. collabore, signalons que l'**Hispano Radio Maritima** a distribué, pour l'exercice 1928, un dividende de 6 p. c., et que la **Transradio Espanola**, créée en 1928 au capital de 4 millions de pesetas, porté en 1929 à 5 millions de pesetas, vient d'inaugurer récemment de nouveaux services radio-télégraphiques transcontinentaux entre l'Espagne et les Amériques septentrionale, centrale et méridionale.

V. — VERRERIES.

SOCIETE DES VERRERIES DE MARIEMONT. — Le premier bilan établi depuis la fusion avec les **Verreries de Jemappes** a accusé un bénéfice total de 3,198,000 francs.

Au 31 décembre 1928, les immobilisations s'élevaient à 13,358,000 francs, les réserves et amortissements à 13,340,000 francs, pour un capital de 8 millions de francs.

Le marché du verre à vitre Fourcault, très soutenu durant le premier semestre de l'année 1929, s'est considérablement ralenti en fin d'exercice. Aussi le Comptoir de Vente Fourcault a-t-il dû envisager la réduction de la production, afin d'éviter l'accumulation des stocks.

L'avenir de l'industrie verrière belge préoccupe vivement ses dirigeants, et la nécessité d'une concentration des moyens de production est considérée comme le seul remède efficace à la situation. Des négociations sont en cours.

SOCIETE DES CRISTALLERIES DU VAL SAINT-LAMBERT.

— Le bénéfice de l'exercice 1928-1929, clôturé le 30 avril, a été de 8,027,000 francs, contre 8,177,000 francs l'année précédente, le dividende étant maintenu à 175 francs.

L'activité de cette Société ne s'est pas ralentie pendant l'année 1929. Le développement de certaines branches de fabrication a permis de remettre à feu, au mois de mai, un four à l'usine de Jemeppe-sur-Meuse.

COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR LA FABRICATION MECANIQUE DU VERRE (Procédés Libbey-Owens). — L'exercice clôturé le 30 avril 1929 solde par un bénéfice de 44,804,000 francs. Il a été réparti, comme les années précédentes, un dividende brut de 8 p. c. aux actions privilégiées et de capital. De plus, les 24,000 actions privilégiées ont été remboursées.

Pour satisfaire à la demande croissante des produits, résultant de la forte position acquise, sur les grands marchés mondiaux, par la Société, celle-ci a dû envisager le développement de ses moyens de production par la construction d'une nouvelle usine d'une capacité de 3 fours, à Houdeng-Goëgnies. Les travaux sont en cours.

D'autre part, il a été décidé de créer à Moll une division pour la fabrication du verre renforcé, destiné en ordre principal à l'industrie automobile.

En vue de réaliser ce programme, l'assemblée du 10 juillet 1929 a voté une transformation du capital. Celui-ci fut d'abord ramené de 90 à 66 millions de francs par la suppression des 48,000 actions privilégiées remboursées. Les 132,000 actions de capital de 500 francs furent transformées en parts sociales sans désignation de valeur. Ensuite, le capital social fut porté à 100 millions, par la création de 33,000 parts sociales nouvelles mises en souscription à 1,100 francs.

Le développement des Sociétés filiales se poursuit de manière satis-

faisante. L'écoulement de leur production, tant en verres à vitre qu'en glaces polies, est assuré dans de bonnes conditions par les organismes de vente créés précédemment.

VI. — INDUSTRIES CHIMIQUES.

UNION CHIMIQUE BELGE. — Ainsi que nous le faisions prévoir l'an dernier, l'activité de cette Société a été des plus satisfaisante ; le compte de profits et pertes, arrêté au 31 décembre 1928, a fait apparaître un bénéfice brut de 68,538,000 francs ramené à 57,870,000 francs après défaillance des amortissements normaux.

Poursuivant son programme d'unification et de rationalisation, l'Union Chimique Belge a absorbé, au cours de 1929, les sociétés suivantes :

Société Ostendaise de Lumière et Force Motrice ;
Société des Produits Réfractaires de Saint-Ghislain ;
C^{ie} Belge des Produits Chimiques de Schoonaerde ;
Société Cuivres, Métaux et Produits Chimiques d'Hemixem ;
C^{ie} Progil Belge et Extraits Tannants et Colorants d'Hemixem ;
Les Nouvelles Industries Chimiques ;
Société Franco-Belge Nadox.

Une nouvelle division a été créée : celle des « produits photographiques » qui exploitera l'usine d'Evere, reprise à la Société Franco-Belge Nadox.

D'autre part, l'Union Chimique a souscrit pour elle et son groupe la moitié du capital de la **Société pour la Fabrication des Engrais Azotés (Safea)**, l'autre moitié ayant été prise par la Société « Usines Gustave Boël » et son groupe. La Safea, constituée en janvier 1929, a pour objet principal l'exploitation d'une usine d'ammoniaque à Houdeng-Goegnies. Les travaux de cette usine sont en cours d'exécution.

Les exploitations des autres sociétés absorbées contribueront à aug-

menter l'activité des divisions auxquelles elles sont rattachées, tout en leur permettant de réaliser une coordination plus grande de leurs diverses fabrications.

La plupart des absorptions susdites ayant pris cours à dater du 1^{er} janvier 1929, les bénéfices des sociétés fusionnées viendront augmenter les résultats de l'Union Chimique pour l'exercice 1929.

Enfin, l'Union Chimique s'est assuré une participation dans la **Société des Produits Chimiques de Nieuport**, et une influence prépondérante dans la **Pharmacie Centrale de Belgique** qui devient, avec sa filiale la **Compagnie Générale pour le Commerce des Produits Pharmaceutiques au Congo (Cophaco)**, le distributeur officiel de ses produits et spécialités pharmaceutiques.

FABRIQUE DE SOIE ARTIFICIELLE DE TUBIZE. — Eu égard à l'avenir de la soie artificielle, nous avons pris, au cours de l'exercice écoulé, une participation importante dans cette Société, dont le capital s'élève à 125 millions, et qui occupe une place de premier plan dans l'industrie de la soie artificielle en Belgique. Précédemment, elle s'était consacrée essentiellement à la fabrication de la soie au collodion ; en ces dernières années, elle avait créé une division de soie viscose et une division de soie à l'acétate.

La fabrication de la soie au collodion, dont la Société produisait jusqu'à 6,000 kilogrammes par jour, avait laissé auparavant des bénéfices substantiels. Toutefois, les progrès accomplis par les autres procédés de fabrication, notamment celui de la viscose, ont amené les dirigeants de Tubize à renoncer définitivement à la fabrication de la soie au collodion, dont le prix de revient est devenu prohibitif.

A l'heure actuelle, un gros effort doit être accompli pour substituer à la fabrication de la soie au collodion celle de quantités au moins égales de soies viscose et acétate. A cet effet, un programme important de transformation et d'extension a été prévu ; il est en ce moment en voie de réalisation.

Cette évolution s'opère alors que l'industrie de la soie traverse une crise sérieuse.

Toutefois, les résultats acquis par la longue expérience technique du personnel des usines, la qualité des produits obtenus et les conditions d'exploitation permettent d'espérer que la Société sera en mesure de réaliser d'importants bénéfices aussitôt que les prix de vente de la soie artificielle seront redevenus normaux. La hausse de ces prix est à peu près certaine, attendu que l'usage de la soie artificielle dans les industries textiles est loin d'avoir atteint tout son développement.

La Fabrique de Soie Artificielle de Tubize possède des intérêts prépondérants dans la **Société Française de Tubize**, à laquelle elle fit apport de ses procédés de fabrication de soie à l'acétate. La marche de cette dernière Société se ressent également de la situation difficile du marché de la soie. Aussitôt que celui-ci sera rétabli, la Société pourra doubler sa production, toutes les installations étant prêtes à cet effet.

Les Sociétés **CARBONISATION CENTRALE** et **CARBOCHIMIQUE** ont activé la réalisation de leur programme. Leurs installations sont en bonne voie d'achèvement et seront mises en exploitation dans les derniers mois de 1930.

Les avantages de cette concentration sont déjà apparus lors de l'élaboration du programme de la distribution du gaz à grande distance dans notre pays. La Société de Carbonisation Centrale prévoit la pose d'une conduite générale Nord-Sud en Belgique qui sera alimentée en partie par les fours à coke de cette Société.

LA METALLO-CHIMIQUE. — Le bilan arrêté au 30 juin 1929 fait ressortir un bénéfice net à répartir de 6,375,000 francs.

Il a été attribué un dividende brut de 35 p. c. aux actions non pri-

vilégiées de 500 francs et un dividende brut de 36 p. c. aux actions privilégiées de 100 francs; cette répartition s'étend à 27,000 actions non privilégiées, contre 17,000 pour l'exercice précédent, le nombre d'actions privilégiées étant resté le même, soit 15,000.

Les travaux d'extension qui avaient été entrepris au cours de l'exercice 1927-1928, pour augmenter la capacité de production, sont actuellement terminés; toutes les installations nouvelles sont déjà en service et donnent entière satisfaction.

VII. INDUSTRIES TEXTILES.

LINIÈRE GANTOISE. -- Les prix trop élevés auxquels les lins bruts et partant les filés se sont tenus pendant deux ans, ont amené les tisseurs à modifier leur fabrication en y introduisant d'autres fibres d'origine végétale ou chimique.

Aussi, bien qu'à la fin de 1929 le prix des lins soit revenu au niveau de 1926, la reprise des commandes à la filature ne pourra-t-elle se produire qu'avec une certaine lenteur.

Les fluctuations des cours de la matière première, allant du simple au double en moins de trois ans, ont nécessairement créé une situation fort délicate à raison de laquelle la Linière Gantoise s'est tenue sur une prudente réserve qui a entraîné en 1929 une réduction notable de ses profits.

Le retour de la matière première à des prix plus bas permet cependant d'envisager l'avenir avec confiance.

UNION COTONNIÈRE. -- L'industrie de la filature de coton a subi en 1929 une crise mondiale; les prix de vente ont été particulièrement mauvais pour les filés de coton d'Amérique; une légère détente s'est produite durant le deuxième semestre de l'année grâce,

notamment, à une amélioration de la marge pour la filature de coton des Indes.

La baisse des prix des filés a favorisé une reprise des affaires en tissage ; aussi l'activité de ce département de l'Union Cotonnière a-t-elle été très intense et les résultats rémunérateurs que la Société a retirés de cette branche de son exploitation ont compensé dans une mesure appréciable la diminution des profits de la filature.

TISSAGE « LA FLANDRE ». — Le chômage et la crise, signalés dans le dernier rapport, se sont accentués pendant la première moitié de l'exercice 1928-1929. Toutefois, la fin de l'année sociale s'est ressentie d'un revirement favorable et d'une transformation dans les genres fabriqués.

L'exercice en cours se présente dans des conditions satisfaisantes.

VIII. NAVIGATION.

UNION FINANCIERE ET MARITIME. — Cette Société a établi, au 31 décembre dernier, le bilan de son premier exercice social, qui comporte quatorze mois.

Le solde du compte des Profits et Pertes est favorable. Il permettra l'attribution d'un dividende rémunérateur.

Le développement des entreprises auxquelles la Société est intéressée et dont nous donnons ci-dessous un aperçu, fait entrevoir, pour le prochain exercice, des résultats meilleurs encore.

Outre les intérêts qu'elle avait pris, peu après sa constitution, dans les grandes entreprises belges de navigation, la Société a pu, au cours de l'exercice, acquérir des participations importantes dans la **Société de Remorquage à Hélice**, la **Société de Remorquage Letzer**, la **Compagnie Soutière** et la **Belgo-British Stevedoring Company**.

Lloyd Royal Belge. — Les résultats de l'exercice 1928 ont permis de payer un dividende de 6 p. c. net aux actions privilégiées.

Les navires neufs commandés au cours de l'exercice précédent sont tous en service et donnent pleine satisfaction. Trois d'entre eux, cargos modernes de 9,000 tonnes, avec aménagements pour un nombre limité de passagers, ont été affectés à la ligne de New-York, ils maintiennent une vitesse en service de 14 nœuds; deux autres, de 5,000 tonnes, ont été affectés à la ligne du Brésil.

En dehors de ses lignes régulières vers New-York, La Plata et le Brésil, la Société a inauguré deux nouveaux services mensuels : le premier vers Lobito et le second vers l'Extrême-Orient.

Compagnie Belge Maritime du Congo. — Les résultats de 1928 ont permis de répartir un dividende, net d'impôt, de 100 francs par action.

En juin 1929, la Société a absorbé la **Compagnie Africaine de Navigation** et, à cette occasion, elle a porté son capital de 35 à 115 millions de francs.

En suite de cette opération, la flotte de la Compagnie Belge Maritime du Congo est composée de 14 cargos ayant une portée en lourd globale de 86,000 tonnes.

En octobre 1929, la Société a mis en service un nouveau paquebot, le « Léopoldville », construit par la Société Cockerill; elle dispose depuis cette époque, de 6 paquebots ayant un tonnage brut global de 52,000 tonnes.

La Compagnie Belge Maritime du Congo dessert désormais, par des services réguliers, les divers ports donnant accès par la côte orientale et par la côte occidentale, au Congo Belge.

Agence Maritime Internationale. — L'activité de cette Société est restée, pendant 1928, très satisfaisante. Les résultats ont permis de répartir un dividende net de 200 francs par action.

Elle contrôle les deux Sociétés ci-après :

· **L'Agence Belge de l'Est Africain**, établie à Dar-es-Salam (Afrique Orientale), y représente diverses lignes de navigation régulières et le Gouvernement Belge. Elle gère la concession belge.

L'East African Shipping Agency, établie à Beira (Afrique Orientale), est agent d'importantes lignes de navigation. Elle s'occupe également du transit, ainsi que de la manipulation et de l'entreposage des marchandises.

Mercantile Marine Engineering and Graving Docks Company. — L'activité de cette Société se développe de manière constante.

Les résultats de 1928, supérieurs à ceux de l'exercice précédent, ont permis de répartir un dividende de 55 francs par part sociale complètement libérée.

La construction des deux cales sèches, en bordure des nouveaux bassins au Nord du port d'Anvers, se poursuit régulièrement. Tout fait prévoir qu'elles seront terminées, conformément aux prévisions, avant la fin de 1930.

L'édification de nouveaux ateliers et bureaux, à proximité de ces cales, est commencée.

Belgo-British Stevedoring Company. — Cette Société assure, à Anvers, le chargement et le déchargement des navires. Elle est gérée par l'Agence Maritime Internationale. Ses résultats financiers et ceux des deux Sociétés mentionnées ci-après sont satisfaisants.

Ship and General Stores Company. — Cette Compagnie, spécialisée dans la fourniture de provisions à la marine, s'est créé à Anvers une place prépondérante.

Compagnie Soutière. — L'objet principal de cette Société est la fourniture de charbons de soutes. Plusieurs armements importants, tant étrangers que belges, s'adressent régulièrement à la Compagnie Soutière pour leurs besoins en combustibles.

En plus, la Société possède en ce moment une flotte de 24 allèges d'un tonnage total de 8,766 tonnes.

IX. — INDUSTRIES DIVERSES.

La **COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE BELGIQUE** a poursuivi, au cours du dernier exercice, la mise en valeur et la réalisation de ses terrains situés à l'Ouest de Bruxelles. Elle a conclu des arrangements qui ont permis d'établir, sur une partie de ces terrains, un ensemble de constructions destinées à procurer des logements salubres aux personnes disposant de ressources modestes, et à former le point de départ d'une agglomération qui donnera un commencement de vitalité à ce quartier délaissé jusqu'à présent.

Elle a continué également la vente de ses immeubles bâtis à des conditions qui lui donnent toute satisfaction.

La **SOCIETE DES FAUBOURGS DE BRUXELLES** étant arrivée à son terme le 19 mai 1929 et son objet social étant rempli, l'assemblée générale des actionnaires a prononcé sa dissolution. La liquidation s'effectue d'une manière favorable et il y a lieu de présumer qu'elle pourra être terminée dans le courant de l'année 1930.

UNION FINANCIERE ET INDUSTRIELLE LIEGEOISE. —

Les résultats des différentes sociétés dans lesquelles l'Union Financière est intéressée ont dans l'ensemble été intéressants.

La **Fabrique Nationale d'Armes de Guerre** accuse pour l'exercice 1928-1929 un bénéfice de 28,998,000 francs contre 21,675,000 pour l'exercice précédent, et cela, malgré une grève de deux mois qui entraîna une certaine désorganisation des ateliers et malgré un retard, dû aux intempéries, dans l'achèvement des nouvelles usines destinées au département Autos-Motos. Ces installations, particulièrement bien

adaptées aux méthodes modernes de travail en grande série, sont actuellement presque terminées et la plus grande partie de la production en autos-motos y est concentrée; elles permettront de donner un nouvel essor à ces fabrications qui rencontrent le meilleur accueil sur les marchés belge et étrangers.

Les **Usines à Cuivre et à Zinc de Liège**, la **Manufacture de Caoutchouc O. Englebert Fils et Cie**, les **Poudreries Réunies de Belgique** et les **Papeteries Godin** poursuivent l'intéressant développement de leur production et recueillent le fruit des efforts entrepris ces dernières années.

La **Société des Pieux Armés Frankignoul** rencontre la faveur croissante des industries qui l'ont chargée durant ces derniers mois d'importants travaux d'édition de bâtiments et de fondations.

La **Compagnie Belge des Mines, Minéraux et Métaux** continue à porter le poids de la faiblesse accentuée du marché du manganèse.

SOCIETE DE MERBES-SPRIMONT. — Les résultats de l'exercice clôturé le 30 juin 1929 ont marqué un nouveau progrès sur ceux de l'exercice précédent.

La Société a pu reprendre la distribution des dividendes aux actions ordinaires et aux parts de fondateur, distribution qui était interrompue depuis 1923.

Au cours du dernier exercice, son activité s'est développée par l'acquisition des exploitations que la **Société V. Mutsaarts et Cie** possédait en Belgique, et par des prises de participations dans les **Anciennes Carrières et Usines Dejaiffe Frères**, à Mazy, les **Carrières du Condroz** et les **Carrières de Marbre noir de Golzinnes**. D'autre part, sa filiale italienne, la **Société Anonyme S. Henraux** a absorbé la **Ditta Riunite Ernesto Leoni E. C. A.**, à Seravezza.

Les résultats continuent à être très satisfaisants.

SOCIETE NATIONALE POUR L'ETUDE DES TRANSPORTS AERIENS (SNETA). — Les résultats de l'exercice 1928 ont permis la répartition d'un dividende de 5 p. c. Cette Société a poursuivi la réalisation de son objet social qui se résume au développement de l'industrie aéronautique. Son capital a été porté de 7 à 20 millions de francs. Elle a participé à l'augmentation du capital de la **Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (Sabena)**, qui a été porté de 10 à 20 millions de francs, et à celle de la **Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques (Sabca)** dont le capital a passé de 10 à 30 millions de francs. Enfin, elle a pris une part prépondérante à la constitution de la **Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Photographie Aérienne (Sabepa)**, au capital de 4 millions de francs, créée dans le but de mettre en œuvre les procédés techniques les plus perfectionnés pour la confection de cartes d'après photographies prises d'avions en vol.

Ces augmentations de capital permettront le développement des filiales de la Sneta dans le cadre des dispositions nouvelles qui ont été sanctionnées par les Chambres Législatives en vue du développement des transports aériens en Europe et au Congo.

Les services de transport de la **Sabena**, tant métropolitains que coloniaux, ont continué de fonctionner avec la plus grande régularité.

La **Sabca** est en possession d'un carnet de commandes important.

SOCIETE RAFFINERIE TIRLEMONTOISE. — Malgré la situation difficile de l'industrie sucrière mondiale, cette Société continue d'obtenir des résultats satisfaisants, grâce à son excellente organisation et au développement incessant de ses moyens de production.

Les diverses initiatives qu'elle a prises pour conjurer la crise sucrière sont appréciées par les groupes producteurs des autres pays; d'autre part, elle poursuit inlassablement ses efforts pour maintenir l'importante culture betteravière en Belgique.

X. — BANQUES. — ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT. ASSURANCES.

BANQUES PATRONNEES. — La situation des dix-sept « Banques Patronnées » qui font en Belgique le service d'agence de la Société Générale, est restée très prospère pendant toute l'année 1929. Leur clientèle s'est étendue et leurs bénéfices ont augmenté. La **Banque d'Anvers**, leur doyenne, a continué d'apporter une précieuse assistance au commerce de la Métropole et, d'une manière générale, nos Banques patronnées, avec leurs 393 succursales réparties dans tout le pays, ont joué un rôle considérable dans le financement du développement économique du pays. Leurs réserves ont été sensiblement accrues ; leur capital n'a pas été modifié, sauf celui de la **Banque Générale du Luxembourg** qui a été porté de 15 à 25 millions de francs.

L'UNION DES BANQUES DE PROVINCE, créée en 1928 pour faciliter les relations de ses banques affiliées entre elles et avec la Société Générale, a enregistré, pour son premier exercice social, un mouvement d'opérations s'élevant à plus de 52 milliards de francs, tout en réalisant un bénéfice qui lui a permis de distribuer un dividende de 7 p. c. aux actions.

Le bilan de la **BANQUE BELGE POUR L'ETRANGER**, pour l'exercice clôturé le 30 juin 1929, témoigne tout à la fois de la vitalité croissante et de la liquidité de cet Etablissement. Grâce à son réseau de succursales et d'alliances, elle est à même de rendre des services importants à la clientèle industrielle et commerciale. Les résultats de l'exercice sont restés des plus satisfaisants et le dividende a été maintenu à 10 p. c. net d'impôt.

La **BANQUE ITALO-BELGE** a réalisé, pendant l'exercice 1928-1929, des bénéfices nets supérieurs à ceux de l'exercice précédent ; ils se sont élevés à près de 23 millions de francs et ont permis de distribuer un dividende de 12 p. c., tout en portant aux réserves une somme de 10 millions au lieu de 5 millions en 1928. Ses réserves atteignent ainsi 100 millions de francs, chiffre égal au capital social.

La Banque Italo-Belge continue de prêter son concours le plus large au financement des exportations vers les pays où elle est établie, et notamment vers l'Amérique du Sud.

BANQUE DU CONGO BELGE. — Le compte de profits et pertes pour l'exercice 1928-1929 accuse un bénéfice de 15,661,000 francs, sur lequel il est attribué 7,222,000 francs au Trésor Colonial, un dividende de 80 francs net étant réparti aux actionnaires. Le fonds de réserve est doté de 2,388,750 francs.

La circulation des billets, qui s'élevait, au 30 juin 1929, à 166,124,000 francs, était couverte, à concurrence de 44.57 p. c., par 35,631,000 francs en lingots d'or et 38,408,000 francs en devises-or sur l'étranger. Une importante réserve de change en valeurs-or contribue à la couverture des autres engagements de la Banque.

Le commerce colonial continue à trouver auprès de la Banque tout l'appui compatible avec une saine dispensation du crédit.

BANQUE COMMERCIALE DU CONGO. — L'activité de cet organisme est en notable progrès.

Le compte de profits et pertes au 30 juin 1929 solde par un bénéfice de 8,473,000 francs, contre 3,455,000 francs l'année précédente.

Le dividende est porté de 15 à 20 p. c. net, alors que le capital a été porté en décembre 1927 de 8 millions, libérés de 20 p. c., à 25 millions entièrement versés.

CAISSE GENERALE DE REPORTS ET DE DEPOTS. — Le bénéfice de l'exercice 1929 s'est élevé à 44,604,000 francs.

Il sera proposé à l'assemblée de répartir un dividende de 275 francs brut aux 128,000 actions de 2,500 francs qui représentent le capital de 320 millions.

La **COMPAGNIE FINANCIERE ET INDUSTRIELLE DE BELGIQUE (FINABEL)** a été fondée le 31 mai 1928, au capital de 300 millions de francs, par plusieurs établissements belges et étrangers. Nous avons récemment eu l'occasion de prendre une participation dans cette importante affaire qui a, en janvier 1929, porté son capital de 300 à 400 millions de francs, sur lesquels 320 millions de francs ont été versés.

Le premier bilan, arrêté au 31 décembre 1929, fera apparaître un bénéfice intéressant.

CREDIT FONCIER DE BELGIQUE. — Le développement de la prospérité économique du pays s'est traduit, au cours de l'année 1929, par une activité très grande de l'industrie du bâtiment. Les dépenses pour le logement ont été couvertes en partie au moyen d'emprunts hypothécaires. Grâce à des placements d'obligations qu'il a pu faire, le Crédit Foncier de Belgique a été à même de répondre à la plupart des demandes de prêts qui lui ont été adressées. Les bénéfices de l'exercice 1929 sont en progression sur ceux de l'exercice précédent et permettront d'élever le dividende.

SOCIETE BELGE DE CREDIT MARITIME. — CREDIT MARITIME ET FLUVIAL DE BELGIQUE. — Les transports de marchandises par nos rivières et canaux n'ont cessé de s'intensifier au point que la navigation fluviale est devenue un facteur important de l'activité économique du pays.

Les constructions et transformations de bateaux d'intérieur, notamment par l'adaptation de moteurs mécaniques, ont donné lieu à de nombreuses opérations de prêts hypothécaires.

Il en est résulté, pour ces deux sociétés, non seulement des profits appréciables mais encore la possibilité d'adopter, pour l'augmentation de leur capital social, des modalités particulièrement intéressantes pour les actionnaires.

Après les assemblées générales extraordinaires qui seront réunies en janvier 1930, le capital de la Société Belge de Crédit Maritime à Anvers sera porté à 20 millions de francs, et celui du Crédit Maritime et Fluvial à Gand à 16 millions de francs.

SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE. —

L'activité de la Société, orientée surtout vers le développement des industries d'exportation, a continué à progresser de façon appréciable.

Le bénéfice net au 31 décembre 1929 est supérieur à celui de l'exercice 1928; il sera proposé la répartition d'un dividende brut de fr. 47.50, soit fr. 37.05 net.

COMPAGNIE BELGE D'ASSURANCES GENERALES SUR LA VIE. — Cette Société a réalisé, durant l'exercice 1928, une production de 273 millions de francs, supérieure de 93 millions à celle de l'exercice précédent.

Les primes encaissées ont atteint 93 millions de francs.

Après avoir affecté 5,200,000 francs aux Provisions diverses, elle a accusé un bénéfice de 4,055,000 francs.

Les résultats de l'exercice 1929 ne seront connus que dans quelques mois. Ils marqueront un progrès important sur ceux de l'exercice précédent. La production, en effet, atteint 325 millions en assurances sur la vie et le total des encaissements dépasse notablement 100 millions de francs.

LA ROYALE BELGE. — Les affaires de cette Société ont continué à se développer de la manière la plus régulière. Les capitaux nouveaux assurés en branche Vie, qui s'étaient élevés à 113 millions en 1927, à 230 millions en 1928, ont atteint 275 millions en 1929.

L'encaissement des primes, tant en assurance Vie qu'en assurance Accidents, a suivi la même progression satisfaisante.

ASSURANCE-CREDIT. — La Société Générale a pris une part importante aux études préalables et à la constitution de cette Société. Celle-ci apportera une aide intéressante au commerce d'exportation de notre pays en lui donnant la possibilité de couvrir les risques des ventes à l'exportation. D'autre part, par les relations qu'elle s'est créées avec les sociétés similaires de l'étranger, elle complète heureusement les efforts qui ont été réalisés dans le même ordre d'idées dans d'autres pays.

COMPAGNIE D'ASSURANCES « L'URBAINE ». — Le montant des primes acquises dépasse 31 millions de francs, marquant sur l'exercice précédent une progression d'environ 5 millions.

Les résultats permettront, après augmentation des réserves, d'attribuer un dividende au moins égal à celui de l'année dernière.

En vue d'accroître ses moyens d'action, la **BANQUE DE L'UNION PARISIENNE** a porté son capital, au début de l'exercice, de 150 à 200 millions de francs; de plus, le Conseil d'Administration a été autorisé à augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence de 400 millions de francs. Le développement des affaires de la Banque s'est poursuivi dans les meilleures conditions; parmi les sociétés nouvelles à la création desquelles elle a présidé, il y a lieu de signaler la **Banque Française d'Acceptation**, créée le 30 décembre dernier, au capital de 100 millions de francs, avec le concours de grands

établissements de la place de Paris, ainsi que de la Banque Belge pour l'Etranger et de la Banque Italo-Belge. Cet organisme est appelé à faciliter l'extension des opérations de crédit à court terme sur le marché français.

Les résultats de l'exercice s'annoncent, pour la Banque de l'Union Parisienne, en progression sensible par rapport à l'année précédente; on peut considérer qu'ils permettront de répartir, à l'ensemble du nouveau capital, un dividende au moins égal à celui qui a été distribué l'an dernier.

La **BANQUE GENERALE DU NORD** a distribué, pour l'exercice 1928, un dividende de 12 p. c., contre 10 p. c. précédemment, tout en portant à la réserve extraordinaire une somme de 7 millions de francs.

Au cours de l'année 1929, cet Etablissement a réduit son capital à concurrence de la partie non libérée, et l'a porté ensuite à 100 millions de francs, en actions entièrement libérées.

A cette occasion, l'**Union des Mines**, banque d'affaires, au capital de 265 millions de francs, s'intéressant à l'industrie minière et aux industries annexes tant en France qu'à l'étranger, a pris un intérêt important dans le capital de la Banque Générale du Nord, en complet accord avec elle, la Société Générale de Belgique et la Banque de l'Union Parisienne. Ce concours ne manquera pas de développer les affaires de la Banque Générale, qui se classe parmi les premières banques régionales françaises.

SOCIETE HYPOTHECAIRE BELGE - AMERICAINE. — **BANQUE HYPOTHECAIRE FRANCO - ARGENTINE.** — Malgré des circonstances moins favorables, dues à un ralentissement de la vie économique de la République Argentine, ces deux Sociétés ont pu opérer dans des conditions satisfaisantes et maintenir les répartitions de l'exercice précédent.

La **BANQUE D'ETAT DU MAROC** a distribué pour l'exercice 1928 un dividende de 200 francs par action, supérieur de 25 francs à celui de l'exercice précédent. La marche de ses affaires est heureusement influencée par la prospérité du Maroc, où l'agriculture donne des résultats satisfaisants et la prospection minière de sérieux espoirs.

La Direction du **WIENER BANK-VEREIN**, fidèle à sa politique de prudence, s'est attachée à épargner à cet Etablissement le contre-coup de la crise générale que traverse l'Autriche. L'amélioration de la situation ne pourra qu'être favorable à l'activité de la Banque.

Le **BANCO BURNAY** a décidé de reporter à nouveau l'entièreté de son solde bénéficiaire de l'exercice 1928, soit Lstg. 23,930.

BANQUE COMMERCIALE AFRICAINE. — L'exercice clôturé le 31 décembre 1928 marque un nouveau progrès de l'activité de cet Etablissement.

Le bilan accuse un bénéfice de 5,044,000 francs, contre 4,507,000 francs en 1927.

L'augmentation de 537,000 francs a été obtenue dans une année où la situation économique a été relativement peu favorable dans plusieurs des régions où la Banque est installée.

CREDIT FONCIER D'EXTREME-ORIENT. — Cette entreprise développe sensiblement son activité dans les territoires asiatiques soumis au régime juridique européen.

Des opérations foncières et immobilières importantes ont été faites à Hongkong-Kowloon, à Singapore et dans la Concession Française de Shanghai.

Au cours de l'année 1929, le capital a été porté à 70 millions de francs.

Les résultats de l'exercice 1928 ont permis la répartition des dividendes suivants, nets d'impôt :

Fr. 175.62⁵ contre 165.62⁵ aux actions libérées de 25 p. c. ;
Fr. 185. » contre 175. » aux actions entièrement libérées ;
Fr. 1,380. » contre 1,300. » aux parts de fondateur.

XI. — ENTREPRISES COLONIALES.

Au cours de l'année 1929 un grand nombre d'entreprises coloniales, et plus particulièrement des sociétés commerciales, se sont trouvées aux prises avec des difficultés. Celles-ci sont la conséquence, notamment, de la baisse de prix des produits sur les marchés d'exportation et de l'accroissement anormal des charges fiscales et sociales grevant les prix de revient des sociétés coloniales.

La régression des prix des produits exportés a atteint plus spécialement les firmes commerciales ayant manqué de prévoyance, c'est-à-dire celles qui avaient constitué des stocks exagérés de marchandises tout en participant à une compétition irréfléchie pour l'achat de produits d'exportation, compétition allant jusqu'à la conclusion d'opérations à des cours supérieurs à la parité des marchés européens.

D'autres entreprises coloniales ont pâti du fait qu'elles n'avaient pas su renoncer à des travaux somptuaires et limiter prudemment leurs immobilisations à ce qui est strictement indispensable pour avoir des installations simples mais pratiques.

Toutes les sociétés coloniales, enfin, ont souffert de l'application draconienne des ordonnances gouvernementales sur l'emploi de la main-d'œuvre indigène.

Vers la fin de l'année, la situation de plusieurs affaires congolaises était telle que des mesures d'intervention s'imposaient : le Gou-

vernement a décidé d'abaisser certains droits de sortie et d'user de modération dans l'application des règlements imposant aux sociétés coloniales des charges trop onéreuses; d'autre part, des diminutions de tarifs de transport ont été consenties pour des produits de faible valeur.

Constatons, cependant, que les difficultés éprouvées dans certains domaines de l'activité coloniale et qui, en partie, sont dues à des causes extérieures, sont inhérentes à toute œuvre de colonisation et ne doivent pas faire oublier les résultats magnifiques déjà obtenus dans l'ensemble.

Il appartient aux Belges d'étendre ces résultats par une action méthodique et persévérande s'inspirant des règles de prudence indispensable, sans se laisser rebuter par des difficultés momentanées: les richesses immenses et variées que renferme le Congo leur offrent des possibilités qui justifient la confiance dans les brillantes destinées de la Colonie.

La production industrielle de la Colonie marque de nouveaux progrès, tant pour les matières minérales: cuivre, diamant, or, cobalt, radium, étain, que pour les matières végétales: huile, coton, bois, café, cacao. Il n'y a guère de changement à signaler en ce qui concerne les produits de cueillettes: palmistes, copal, caoutchouc, ivoire.

La valeur totale de la production exportée du Congo en 1929, peut être évaluée à 2 milliards de francs, ce qui constitue une avance notable sur les années précédentes.

Les capitaux nouveaux investis en 1929 dans les sociétés congolaises ont dépassé un milliard de francs, ce qui porte à plus de 6 milliards de francs le total des sommes investies dans les entreprises coloniales (1).

Les dividendes et intérêts distribués en 1929 s'élèvent à plus de 500

(1) Ce montant comprend environ 2 milliards et demi investis avant la période de stabilisation du franc.

millions, en augmentation appréciable sur le chiffre de l'exercice précédent.

Les grands travaux publics dont nos rapports précédents ont fait mention -- chemins de fer, ports, routes -- sont activement poursuivis. Le réseau des lignes d'aviation se complète et les communications par T. S. F. (principalement par ondes courtes) s'intensifient.

Signalons encore :

a) au Katanga, la mise en marche d'une usine d'électrolyse du cuivre, d'une minoterie, d'une fabrique de produits chimiques et de fibrociment ;

b) dans le Bas- et le Moyen-Congo, la mise en exploitation d'une sucerie, d'une filature et d'un tissage ;

c) dans d'autres districts : de nouvelles usines cotonnières, huileries mécaniques, usines à café, rizeries, savonneries et scieries.

Un programme de collaboration entre les différents organismes s'occupant d'élevage dans le Katanga et le Lomami est en voie de réalisation. Leur cheptel, qui comprenait plus de 30,000 têtes de bétail d'élevage à fin 1929, pourra, grâce à l'octroi définitif de concessions à ces organismes, se développer graduellement pour atteindre, dans quelques années, 100,000 têtes, ce qui permettra de satisfaire à la moitié des besoins en viande fraîche des entreprises du Katanga et du Kasaï.

L'action médicale, si importante pour le maintien et la régénération des races indigènes, progresse en raison du recrutement plus facile du personnel sanitaire.

D'autre part, les sociétés coloniales n'ont pas ménagé leurs efforts pour améliorer le sort de leurs travailleurs, en même temps que pour augmenter le confort de leur personnel européen.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU BAS-CONGO AU KATANGA. — COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU KATANGA. — SOCIETE DES CHEMINS DE FER LEO-POLDVILLE-KATANGA-DILOLO.

Comme on sait, c'est la première de ces Compagnies qui est chargée de la construction et de l'exploitation des lignes de chemin de fer concédées aux deux autres Sociétés, dont nous allons examiner la situation.

1^o Chemin de Fer du Katanga (Ligne Sakania-Bukama).

La longueur exploitée de ce chemin de fer est de 802 kilomètres, y compris les embranchements.

Les recettes nettes de l'exploitation en 1928 ont permis à la Compagnie du Chemin de Fer du Katanga de distribuer à ses actions privilégiées un dividende net de fr. 50.15, comme pour 1927.

Le trafic des voyageurs et celui des marchandises en 1928 sont en augmentation sur ceux de l'année précédente. Le nombre total des voyageurs transportés s'est élevé à 117,643 contre 100,551 en 1927; le tonnage total des marchandises, à 3,156,000 tonnes, contre 3,006,000 tonnes. Pour 1929, ce tonnage sera d'environ 3,460,000 tonnes.

L'état sanitaire du personnel et des ouvriers est en général très bon et le recrutement de la main-d'œuvre noire ne présente plus de difficulté sérieuse.

2^o Chemins de Fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi) ;

a) Ligne de Port-Francequi à Bukama.

L'exploitation définitive de cette ligne de 1,123 kilomètres a pris cours le 13 février 1929. Jusqu'à cette date, les recettes nettes d'exploitation ont été versées au fonds de construction.

Les résultats d'exploitation sont encourageants, surtout si l'on considère qu'il s'agit d'une ligne en pays neuf et qu'il faut accoutumer le commerce et l'industrie à emprunter cette voie nationale.

La principale source de recettes se trouve dans le transport à

l'exportation du cuivre de l'Union Minière. Le faible tonnage présenté à l'importation montre que, malgré ses transports moins coûteux, la voie nationale mixte n'est pas utilisée par le commerce du Katanga qui ne peut supporter les lenteurs que l'acheminement des marchandises rencontre du fait de la navigation défectueuse du Kasaï où, aux basses eaux, les transports sont très irréguliers. Le chemin de fer de Port-Francqui à Bukama est ainsi privé d'un fret de retour nécessaire pour son exploitation économique et rationnelle.

Pour remédier à cet état de choses, il convient de hâter la construction de la ligne de jonction de Port-Francqui à Léopoldville.

b) *Ligne de Jonction Chemin de Fer du Katanga au Chemin de Fer du Benguella.*

Les travaux de construction se poursuivent normalement, mais avec un peu de retard, par suite de ce que la main-d'œuvre provenant de l'Angola s'est trouvée en quantité inférieure aux besoins. Toutefois, le nombre d'ouvriers occupés à l'aménagement de cette ligne a augmenté sensiblement au cours des derniers mois. La pose de la voie atteignait, au 31 décembre 1929, le kilomètre 156 et la plate-forme était établie jusqu'au kilomètre 207.

D'autre part, il a été décidé d'attaquer la construction d'une nouvelle section de 110 kilomètres, à partir de Tenke, sur le chemin de fer du Katanga, dans la direction de Dilolo et d'utiliser dans ce but le contingent important de travailleurs rendu disponible par l'achèvement des grands travaux effectués par l'Union Minière et la « Sogefor » aux chutes de la Lufira.

c) *Ligne de Léopoldville à Port-Francqui.*

M. le Ministre des Colonies ayant autorisé les études de ce chemin de fer --- qui aura une longueur approximative de 800 kilomètres --- ces études sont en cours et pourront être terminées pour fin 1930, de manière à permettre éventuellement d'entamer les travaux dans le courant de 1931.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU CONGO. Pendant l'exercice 1928-1929, l'exploitation a pu faire face à tous les besoins de l'exportation et de l'importation par Matadi où il n'existe aucun encombrement.

Des mesures ont été décidées par le Gouvernement Colonial pour l'amélioration du port de Matadi. La Compagnie a passé, avec la Colonie, des conventions aux termes desquelles le port de Matadi sera finalement doté d'un accostage en eau profonde de plus d'un kilomètre de longueur et muni du meilleur équipement. Le trafic du port pourra dès lors atteindre un million de tonnes par an, soit le double du trafic actuel. La Compagnie a commencé la construction du nouveau quai.

La mise en service, depuis le 1^{er} janvier 1930, de divers tronçons de la nouvelle ligne permet d'augmenter la capacité de transport à la montée de 1,400 tonnes par mois.

Les travaux de construction ont continué sans difficultés. Plus de la moitié de la nouvelle voie est en exploitation régulière. La Compagnie espère inaugurer, vers le milieu de 1930, la grande variante qui contourne Thysville. Les trains lourds circuleront dès lors du kilomètre 70 jusque Léopoldville.

Le bilan de l'exercice 1928-1929 s'est clôturé par un bénéfice qui a permis, après apurement de la perte antérieure, de régler le premier dividende récupérable des actions dans son entièreté ainsi que le second dividende récupérable de l'action ordinaire pour trois exercices sociaux.

L'abaissement du prix de revient, dû à l'augmentation du trafic et à la mise en service progressive de la nouvelle ligne, a d'ailleurs permis à la Compagnie de prendre l'initiative d'une réduction des tarifs de transport qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 1929. Les résultats de l'exercice en cours en seront naturellement affectés.

**SOCIETE AUXILIAIRE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE
DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU CONGO
SUPERIEUR AUX GRANDS LACS AFRICAINS (AUXILACS).**

— La réalisation d'un certain nombre d'actions du portefeuille a produit un bénéfice exceptionnel de plus de 68 millions de francs qui, ajouté au bénéfice de 52 millions de francs obtenu de la même façon au cours de l'exercice précédent, a amené la Société à doter de 120 millions la réserve extraordinaire.

Le revenu normal du portefeuille et des capitaux placés en banque s'est élevé à 7,286,000 francs et a permis de distribuer aux parts de fondateur et aux actions de capital respectivement fr. 45.20 et fr. 24.80 net contre fr. 22.05 et fr. 15.75 pour l'exercice précédent.

La **Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains**, dont l'Auxilacs détient un nombre important d'actions et d'obligations, a réalisé en 1929 un boni brut d'exploitation de 15 millions de francs environ, qui a été affecté, à concurrence de 13 millions et demi, à des amortissements.

La **Compagnie Minière des Grands Lacs Africains** dont la production d'or, de 644 kilos en 1928, passera à plus de 1,000 kilos en 1929, a réalisé, pour l'exercice 1928, un bénéfice important ; après amortissement complet du compte de premier établissement, il a été porté une somme de 8 millions de francs à un fonds de prévision.

UNION MINIERE DU HAUT-KATANGA. — Pour l'exercice 1928, il a été réparti, aux diverses catégories d'actions, une somme totale de 220 millions de francs contre 125 millions pour 1927 ; le dividende a été de 300 francs brut pour les actions de capital et pour les actions de dividende et de 206 francs brut pour les actions privilégiées.

La mise en exploitation de la nouvelle usine de lixiviation de Panda

a eu pour conséquence une augmentation de la production de cuivre durant l'année 1929.

Néanmoins, la quantité de cuivre effectivement disponible pour la vente n'a pas progressé : en effet, l'éloignement des lieux de consommation du centre de production, entraîne la constitution d'un stock de métal croissant parallèlement à l'augmentation de la production. D'autre part, l'Union Minière a été obligée de créer dans ses usines de raffinage, une réserve permanente de métal en vue d'assurer la continuité de la fabrication.

Les cours du cuivre électro, après avoir passé par une pointe momentanée de Lstg. 110 au début de l'année 1929 — augmentation due à des demandes anormalement fortes de métal — se sont, depuis le mois de mai dernier, stabilisés au cours de Lstg. 84 la tonne.

Vers la fin de l'année, le marché du cuivre est cependant devenu moins actif.

La production de cobalt, d'étain, de radium, réalisée pour compte de l'Union Minière dans les usines de la Société Générale Métallurgique de Hoboken, a été respectivement de 700 tonnes, 420 tonnes et 45 grammes. Les demandes de cobalt et de radium restent très importantes et des dispositions ont été prises pour augmenter la production.

En dehors de son activité industrielle directe, qui s'élargit de jour en jour, la Société a poursuivi ses efforts en vue de l'amélioration des conditions de recrutement, de transport, d'alimentation et d'hygiène de ses travailleurs. Les mesures prises à cet effet entraînent des charges importantes : en 1929, la Société a dépensé plus de 160 millions pour sa main-d'œuvre qui comprend 18,000 travailleurs réguliers ; la journée de travail représente ainsi une dépense de plus de 25 francs.

L'Union Minière a participé à l'augmentation du capital de la **Société Générale Métallurgique de Hoboken**, dont elle détient 50 p. c. du capital de 100 millions de francs.

D'autre part, elle s'est intéressée pour 50 millions dans la **Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga (Sogechim)**, et pour 4 millions dans la **Société des Minoteries du Katanga**. Nous rappelons qu'elle détient déjà des participations importantes dans la **Société Générale des Forces Hydro-Électriques du Katanga (Sogefor)**, la **Compagnie Foncière du Katanga**, la **Compagnie du Chemin de Fer du Katanga** et les **Charbonnages de la Luena**.

La **SOCIETE GENERALE DES FORCES HYDRO-ELECTRIQUES DU KATANGA (SOGEFOR)** a poursuivi en 1929 les travaux d'aménagement des chutes de la Lufira (Chutes Cornet).

Le barrage, le canal d'amenée et la chambre de mise en charge sont terminés; les conduites forcées sont en montage. Le bâtiment de la centrale est achevé; les trois turbines, travaillant sous une hauteur de chute nette de 110 mètres, ainsi que les alternateurs ($3 \times 12,000$ k.v.a.) et transformateurs, sont en montage. Il en est de même des postes de transformation 6,600-120,000 volts au départ et 120,000-6,600 volts à Panda. La ligne à haute tension Chutes Cornet-Panda (71 km.) est achevée.

Il est prévu que ces importantes installations pourront être mises en service vers juin 1930.

Nous signalons que Sogefor, en plus de son capital de 75 millions, a émis un emprunt-obligations de 12 millions de florins P. B. garanti par l'Union Minière et que, pendant la période de construction, les actions reçoivent un dividende intérimaire de 6 p. c. brut.

SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE ET CHIMIQUE DU KATANGA (SOGECHIM). -- Cette Société qui fait suite au Syndicat pour les Industries Chimiques au Katanga, a été constituée en septembre 1929, au capital de 100 millions de francs.

Elle fournit à l'Union Minière du Haut-Katanga l'acide sulfurique

et l'huile de palme hydrolisée nécessaires à ses usines de lixiviation et de flottage.

CHARBONNAGES DE LA LUENA. — L'activité de cette Société se développe de façon très satisfaisante.

Pour la première fois, la production annuelle a dépassé, en 1929, le chiffre de 100,000 tonnes.

Les bénéfices de l'exercice 1928, consacrés entièrement aux amortissements, ont été de 3,375,000 francs ; les résultats obtenus en 1929, seront supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Au cours de l'année dernière, d'importants travaux de premier établissement ont été réalisés : laver à charbon, extension de la centrale électrique, captation de sources d'eau à grande distance, exploitation mécanique des carrières. Une partie de ces nouvelles installations est dès à présent en marche.

EXPLOITATIONS DIAMANTIFERES. — Depuis 1927, divers événements ont influencé défavorablement le marché du diamant. Ce furent en premier lieu les découvertes de gisements alluvionnaires très étendus dans le district de Lichtenburg (Transvaal) ; puis, en 1928, celles du Namaqualand remarquables surtout par la belle qualité des pierres produites ; enfin, en novembre 1929, la crise financière aux Etats-Unis.

De tous ces événements, c'est ce dernier qui semble avoir atteint le plus sérieusement le marché diamantaire, car ce pays est de loin le plus gros acheteur de taillé (plus de 80 p. c.).

Devant cette situation, les producteurs de diamants bruts décidèrent de maintenir et, au besoin, de prolonger les accords existants avec le Syndicat de Londres ; celui-ci, à son tour, prit l'initiative de cesser les ventes de diamants, en attendant le dénouement de la crise. Ces mesures eurent pour effet de rendre confiance aux fabricants, qui prirent

toutes les dispositions susceptibles d'empêcher l'accumulation de stocks de pierres taillées, en réduisant de 50 p. c. l'activité des tailleries, tant à Anvers qu'à Amsterdam.

Tout laisse espérer que les transactions reprendront leur cours normal dans un avenir assez rapproché.

SOCIETE INTERNATIONALE FORESTIERE ET MINIERE DU CONGO « FORMINIERE ». — La production de 1929 dépassera 300,000 carats (année 1928 : 270,000 carats).

Les services généraux de la Société—transports, main-d'œuvre, ravitaillement, hygiène — ont continué à donner pleine satisfaction. On peut dire que, grâce aux mesures prises en leur faveur, les 25,000 travailleurs occupés par les Sociétés diamantifères du Kasaï, sont parfaitement stabilisés aux alentours des chantiers d'exploitation.

La filiale minière **Société Minière de la Tèle** a extrait, tant pour elle-même que pour la **Société Minière de l'Aruwimi-Ituri**, dont elle est l'entrepreneur, 360 kilos d'or. D'autre part, elle a obtenu dans le Ruanda-Urundi, une concession minière qui lui a permis de prendre un intérêt dans la **Société des Mines d'Étain du Ruanda-Urundi (Minetain)**, qui a été récemment formée pour l'exploitation des gîtes stannifères découverts dans les Territoires sous mandat.

La filiale forestière **Société Forestière et Commerciale du Congo Belge**, a porté sa principale activité vers des buts industriels : scieries, ateliers de réparation, rizeries ; vu la crise du caoutchouc, elle a suspendu en 1929 la saignée de ses hévéas.

La **Société d'Élevage et de Culture au Congo Belge** a poursuivi son programme agricole. A la fin de 1929, son cheptel comprenait près de 20,000 têtes de gros bétail.

Pour l'exercice 1928, la Forminière a réparti un dividende brut de 395 francs aux actions de capital et de 365 francs aux actions de dividende ; la redevance versée au Gouvernement de la Colonie s'est élevée à 12,160,000 francs.

La production de la **SOCIETE MINIERE DU BECEKA** s'est maintenue au niveau de celle de l'année précédente.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1928, après paiement d'une redevance de 9 millions de francs à la Colonie, a atteint 11,500,000 francs, ce qui a permis la distribution d'un dividende net de fr. 207.50 aux actions de capital et de fr. 181.75 aux actions de dividende.

La **SOCIETE MINIERE DU KASAI**, la **SOCIETE MINIERE DU LUEBO** et la **SOCIETE MINIERE DE LA LUETA**, exploitant en commun les concessions qui leur ont été attribuées, ont produit en 1929 environ 175,000 carats contre 144,557 carats en 1928. Les résultats pour 1928 ont permis, après paiement de 2,500,000 francs à la Colonie, à titre de redevance, de répartir 1,850,000 francs aux actions de la Société Minière du Kasaï (185 francs bruts par action) et 650,000 francs aux actions de la Société Minière du Luebo (65 francs bruts par action).

Quant à la Société Minière de la Lueta, elle a affecté à des amortissements son solde bénéficiaire de 617,000 francs.

La **COMPAGNIE DES DIAMANTS DE L'ANGOLA** (Colonie Portugaise) a extrait, en 1929, 300,000 carats de diamants, contre 240,000 en 1928.

Elle a distribué pour l'exercice 1929, comme pour les exercices précédents, un dividende de 1 shilling net par action de 1 Lstg.

SOCIETE DES MINES D'OR DE KILO-MOTO. — La production de l'année 1929, environ 4,000 kilogrammes, est en augmentation de 600 kilogrammes sur celle de 1928. Cette progression est due au rendement favorable des nouvelles installations de broyage; une nouvelle extension des exploitations filoniennes pourra être réalisée lors de la mise en marche d'une seconde centrale hydro-électrique, prévue pour le milieu de l'année 1930.

Pour faire face aux dépenses résultant des importants travaux de premier établissement qui sont en cours d'exécution, la Société a émis 30 millions de francs de Bons de Caisse et a conclu, avec la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, un emprunt de 100 millions de francs.

Le bénéfice de l'exercice 1928 a permis de répartir un dividende net de fr. 43.06 aux actions et de fr. 5.04 aux parts bénéficiaires.

SOCIETE DES MINES D'ETAIN DU RUANDA-URUNDI (MINETAIN). — Cette entreprise, constituée en novembre 1929, a repris une partie des concessions minières accordées à deux Syndicats dans lesquels la Société Générale de Belgique, la Société Minière du Bécéka, la Société Minière de la Tèle et l'Intertropical-Comfina possédaient des intérêts importants.

Le capital initial a été fixé à 50 millions de francs. La Société se propose de mettre en valeur les gisements stannifères découverts dans les Territoires sous mandat.

SOCIETE DE COLONISATION AGRICOLE AU MAYUMBE. — Les productions de cette Société sont en progression : on escompte pour 1929 : 825 tonnes d'huile, 750 tonnes de noix palmistes, 260 tonnes de cacao et 18 tonnes de caoutchouc contre, respectivement, 503, 538, 241 et 25 tonnes en 1928.

Le bénéfice de 1928 a été consacré à concurrence de 700,000 francs à des amortissements, le solde, soit 751,000 francs, étant reporté à nouveau.

COMPAGNIE COTONNIERE CONGOLAISE. — La récolte de 1929 est évaluée à 4,000 tonnes environ de coton-fibre, ce qui, par rapport à la production de 1928 (3,600 tonnes), marque une nouvelle avance de 10 p. c.

Le capital a été porté de 30 à 60 millions de francs en vue de faire face au développement de la Société et de lui permettre de s'intéresser davantage dans des entreprises similaires opérant tant dans les colonies voisines qu'au Congo même.

Nous croyons utile de rappeler que la Cotonco détient des participations dans les Compagnies suivantes : la **Société Cotonnière du Népoko**, **Compagnie Cotonnière de l'Afrique Orientale**, **Etablissements Puppa et Sabbe**, **Compagnie Cotonnière Equatoriale Française**, **Compagnie Cotonnière du Mozambique**, **Compagnie Cotonnière de la Guinée Portugaise**, **Compagnie Générale des Cotons de l'Angola** et diverses autres participations dans les Sociétés de transports : **Vicinaux du Congo**, **Unatra**, **Messageries Automobiles du Congo**.

Le bénéfice de l'exercice 1928, soit 5,536,000 francs, a donné lieu à la distribution d'un dividende de 15 p. c. aux actions.

L'INTERTROPICAL-COMFINA, après avoir réalisé les grandes lignes de son programme d'extension, s'applique à parachever son organisation.

En dehors d'un bénéfice commercial de 14,862,000 francs, à peu près égal à celui de l'exercice précédent, elle a accusé en 1928 un bénéfice extraordinaire de 64,127,000 francs. Cette somme a été portée, avec le reliquat des exercices antérieurs, soit 12,332,000 francs, à une réserve extraordinaire.

Les affaires commerciales et minières, à la création desquelles la Société a présidé, se développent normalement. Les résultats de la **Société du Haut-Uélé et du Nil** sont particulièrement encourageants.

SOCIETE DES MINOTERIES DU KATANGA. — En décembre, la Société Générale a constitué, avec des groupes amis, la Société des Minoteries du Katanga, au capital de 30 millions de francs.

Parmi les fondateurs figure l'Union Minière du Haut-Katanga qui

sera le client principal de cette Société dont l'objet est de fournir, aux entreprises industrielles, une farine de toute première qualité destinée à l'alimentation des travailleurs.

SOCIETE AFRICAINE DE CONSTRUCTION. — Les travaux de transformation de la ligne de Matadi à Léopoldville, auxquels l'insuffisance de main-d'œuvre indigène n'a pas permis de donner l'activité prévue, se développent maintenant plus normalement ; les effectifs des travailleurs sont en augmentation.

En association avec la **Compagnie Belge de Chemins de Fer et d'Entreprises**, cette Société a été chargée, par l'administration des Territoires sous mandat du Ruanda et de l'Urundi, de l'établissement d'un réseau de routes.

Elle fait, en outre, partie du groupe de sociétés d'entreprises auquel a été confiée la construction du chemin de fer qui doit relier le lac Tanganyika au lac Kivu.

COMPAGNIE FONCIERE DU KATANGA. — Les opérations foncières de cette Compagnie se sont encore développées : elle possède actuellement, tant à Likasi qu'à Elisabethville, plus de 400 immeubles, principalement des maisons d'habitation. La Société gère en outre 600 immeubles appartenant à des tiers. Pour faire face aux immobilisations nouvelles de l'exercice, le capital privilégié a été porté de 25 à 50 millions de francs, le capital ordinaire restant à son chiffre antérieur de 25 millions.

Les résultats bénéficiaires de l'exercice 1928 se sont élevés à 2,122,000 francs, ce qui a permis d'allouer au capital privilégié un intérêt prorata temporis de 7 p. c. et, aux actions ordinaires, un dividende brut de fr. 21.46.

COMITE NATIONAL DU KIVU. CHEMIN DE FER AU KIVU
et **SOCIETE AUXILIAIRE AGRICOLE DU KIVU.** — La mise en valeur du domaine du Comité National du Kivu étant conditionnée par la création de voies de communication, une partie importante de l'activité de cet organisme a été absorbée, en 1929, par l'aménagement des voies de pénétration; au Sud, la route Uvira-Costermansville (138 km.) empierrée et équipée de ponts et ponceaux, permet un trafic régulier entre ces deux points; au Nord, la route Irumu-Beni-Lubero-Kabasha-Rutshuru-Goma (500 km.) est achevée sur une grande partie de son parcours; le passage de l'escarpement de Kabasha (dé-nivellation 600 m.) constituera un travail difficile qui ne pourra être terminé avant fin 1930.

De nouvelles filiales ont été constituées au cours de l'exercice. La première — **Société Auxiliaire Agricole du Kivu (S. A. A. K.)** — au capital de 50 millions de francs, s'occupe de questions agricoles; la seconde — la **Société du Chemin de Fer au Kivu** — au capital initial de 50 millions de francs, a pour objet la construction d'un chemin de fer reliant le lac Tanganyika au lac Kivu. Une troisième filiale — la **Société Immobilière au Kivu** — ayant pour but l'aménagement des centres urbains d'Uvira et de Costermansville, a été constituée au capital de 100 millions de francs.

En ce qui concerne les recherches minières, des missions de géologues sont sur place et les premières indications sont des plus encourageantes.

COMPAGNIE DU KATANGA. — Le Comité Spécial du Katanga, qui assure l'exploitation du domaine du Katanga, pour le compte de l'Etat et de la Compagnie, a clôturé son bilan de l'année 1928 par un bénéfice net de 42,149,000 francs.

Les répartitions qu'il a effectuées ont permis à la Compagnie du Katanga de distribuer un dividende brut de 749 francs à ses actions privilégiées et 642 francs à ses actions ordinaires.

Le portefeuille du Comité Spécial comprenait notamment, au 31 décembre 1928 : 179,372 actions de dividende, 48,137 actions de capital et 99,093 obligations de l'Union Minière du Haut-Katanga ; 3,200 actions série A et 32,000 actions série B de la Géomines ; 25,278 actions de la Sogefor, ainsi que des actions de la Compagnie Foncière du Katanga et de la Tanganyika Concessions Ltd. Il s'est accru depuis lors de participations importantes dans diverses entreprises d'élevage et dans la Géomines.

Pendant l'exercice écoulé, le rendement des affaires dans lesquelles la Compagnie du Katanga possède un intérêt direct, a été très satisfaisant.

COMPAGNIE DU CONGO POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE. — Au début de 1929, le capital a été porté à 50 millions de francs par la création de 8,000 actions privilégiées de 500 francs et de 48,000 actions de capital sans désignation de valeur.

L'accroissement du fonds social a permis à la Compagnie d'augmenter son intérêt dans des affaires qu'elle patronnait déjà et de participer à la constitution de plusieurs sociétés coloniales, entre autres la **Société Chantier Naval et Industriel du Congo**, la **Société des Frigorifères au Congo**, l'**Union Financière et Maritime** et la **Société des Brasseries de l'Angola**. La valeur de son portefeuille s'est accrue considérablement grâce à l'acquisition, à des conditions très avantageuses, de lots importants de titres coloniaux.

Le bénéfice net pour l'exercice 1928-1929 s'est élevé à 16,579,000 francs, sur lesquels il a été décidé d'attribuer un dividende de 125 francs brut aux actions de capital anciennes, et un dividende de fr. 62.50 brut aux actions de capital nouvelles.

Nous donnons ci-après des renseignements sur la marche des principales affaires du portefeuille de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie.

Société Belge Industrielle et Minière du Katanga (Simkat).

Cette Société a continué en 1929 les travaux de reconnaissance de la mine d'étain de Funda-Biabo. Les recherches dans le nord du Katanga ont amené la découverte de gîtes de cassitérite intéressants. La Société a décidé de souscrire 3 millions dans le capital du Consortium de l'étain au Katanga, qui sera créé incessamment au capital de 20 millions.

Le four électrique pour la fabrication de la fonte que la Société installe à Lubudi, près de la cimenterie, est en montage.

Le bénéfice de l'exercice 1928 s'est élevé à 2,016,000 francs, ce qui a permis de distribuer un dividende net de fr. 10.36 aux actions de capital et de fr. 12.45 aux 1/3 d'actions de dividende.

La Compagnie Immobilière du Congo a consacré les années 1928 et 1929 au recensement de propriétés dont plusieurs sociétés du groupe de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie lui ont fait apport au moment de sa constitution en 1928, ainsi qu'à l'étude de leur mise en valeur. Ces travaux sont terminés et tous les services de la Compagnie sont actuellement organisés et en activité. Le département des Prêts Hypothécaires a réalisé des placements intéressants. Les bureaux d'architecture s'occupent de l'urbanisation de Matadi et de la construction d'un certain nombre de maisons. L'exploitation d'une carrière produisant de la pierre de construction et du marbre est en voie d'organisation à Lukala.

Bien que la Compagnie n'aît encore eu qu'une activité très réduite, son premier exercice s'est clôturé par un léger bénéfice. Il en sera de même pour l'exercice 1929.

Ciments du Katanga. — Cette affaire continue à se développer. L'usine de Lubudi a produit, en 1929, près de 40,000 tonnes de ciment, contre 28,000 tonnes en 1928. Elle fait des expéditions importantes en Rhodésie du Nord.

Le bénéfice de 1928 s'est élevé à 15,600,000 francs ; il a été payé un dividende net de 210 francs aux 30,000 actions.

Société des Ciments du Congo. — Le programme d'agrandissement de l'usine se poursuit normalement. La qualité du ciment est régulière et répond aux conditions requises par le cahier des charges relatif aux travaux publics. Son prix de revient est en voie d'amélioration constante.

La production du premier semestre 1929 a été de 1,420 tonnes par mois ; elle a atteint 1,620 tonnes par mois pendant les 4 premiers mois du second semestre. Les ventes sont très satisfaisantes.

Pour fin 1930-début 1931, l'usine transformée sera en état de produire 3,000 tonnes par mois.

Les résultats de l'exercice 1929 seront notablement supérieurs à ceux de 1928.

Société d'Entreprises de Travaux en Béton au Katanga (Trabeka). — La Société continue à faire dans le Haut-Katanga de grands travaux pour le compte de l'Union Minière, de la Sogefor, des Charbonnages de la Luena, du Gouvernement de la Colonie, etc.

Elle a établi un siège en Rhodésie du Nord et exécute des entreprises pour le compte des sociétés minières de cette région. Elle s'installe en ce moment à Albertville. Ses ateliers de fabrication travaillent à plein rendement. La Société a établi à Lubudi, en face de la cimenterie, une usine pour la fabrication du fibro-ciment, qui a été mise en marche avec plein succès en juillet 1929.

Le bénéfice de l'exercice 1928 s'est élevé à 7,070,000 francs. Le dividende net a été de fr. 125.75 (fr. 114.84 et fr. 109.98 aux titres créés en 1928).

Citas. — Les travaux d'équipement du port de la « Citas » à Léopoldville sont en cours d'achèvement. D'après les derniers renseigne-

ments reçus, tous les travaux, sauf ceux subordonnés au tassement des terres de remblais, seront terminés pour fin janvier 1930.

Le trafic de transit qui constitue la principale activité actuelle de la Citas pourra donc être assuré dès le premier semestre de cette année, dans des conditions avantageuses.

Malgré les difficultés éprouvées dans le courant de l'année 1928 par la Citas, pour assurer son transit pendant l'exécution des travaux, il a été manipulé pendant le premier semestre 1929, 35,000 tonnes de marchandises contre 17,000 tonnes au cours de la même période en 1928.

La Citas continue à assurer dans ses installations le transit du cuivre expédié par l'Union Minière, via Matadi, et a passé un contrat qui lui assure le transit à Léopoldville du matériel de chemin de fer de l'Afrique Equatoriale Française destiné à la ligne Brazzaville-Pointe Noire.

Société Belge pour le Commerce du Haut-Congo. — Le rendement commercial de la Société a été peu satisfaisant au cours du dernier exercice en raison de la crise économique sévissant au Congo.

Les importations sont en recul ; par contre, les exportations de produits ont marqué un progrès appréciable.

La Société concentre ses efforts principaux sur le développement des plantations et les industries destinées à la préparation et à l'utilisation des produits agricoles.

Compagnie des Produits du Congo. — L'activité de la Compagnie des Produits du Congo a été consacrée principalement à l'exploitation et au développement de ses centres agricoles et industriels de Kiniati et N'Zobe dans le Mayumbe, et de Tchimbamba dans les régions du Bas-Fleuve. Ils comportent des plantations de palmiers élaïs, caféiers et

cacaoyers, des palmeraies naturelles et des usines pour l'extraction de l'huile de palme et la préparation du café.

D'importants travaux d'aménagement ont été effectués aux installations d'élevage de l'Ile de Mateba, où la Société possède un troupeau de 3,500 têtes de bétail de race améliorée.

Il y a également lieu de signaler la construction, à Boma, d'un abattoir doté d'installations frigorifiques et destiné à assurer dans les meilleures conditions le ravitaillement des populations du Mayumbe.

Le bilan pour l'exercice 1928 s'est soldé par un bénéfice net de 1,432,000 francs après affectation de 1,962,000 francs aux amortissements.

Compagnie Commerciale et Agricole d'Alimentation du Bas-Congo (A. B. C.) — Le bilan de cette entreprise pour l'exercice 1928 se solde par un bénéfice de 431,000 francs, contre 197,000 francs en 1927, et a été consacré entièrement aux amortissements.

La Société poursuit la construction d'un nouvel hôtel à Léopoldville et escompte sa mise en exploitation dans le début du second semestre 1930.

Pendant l'exercice en cours, elle a procédé à la réorganisation complète de son département commercial.

Les installations frigorifiques de Léopoldville sont terminées; le débit de la boucherie se développe normalement.

La vente des installations de Thysville est envisagée pour 1930. Un petit hôtel de luxe sera construit et exploité à Matadi.

Société des Frigorifères du Congo. — Cette Société a été constituée le 25 septembre 1928, au capital de 7,500,000 francs.

Elle a pour objet la construction et l'exploitation d'entrepôts frigorifiques en vue d'assurer le ravitaillement en viande des populations européenne et indigène de la Colonie et, d'une manière générale, en produits frigorifiés de toute espèce.

La Société poursuit actuellement, dans le port de Matadi, la construction d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 300,000 kilogrammes, doté d'un matériel des plus modernes et dont l'achèvement peut être envisagé pour le début du second trimestre de l'année 1930. Elle inaugurera à cette époque un programme d'activité dont l'exécution permettra de remédier à la pénurie de vivres qui caractérise la situation alimentaire des régions du Bas-Congo.

Compagnie du Lomami et du Lualaba. — Le programme agricole et le programme industriel de cette Société se réalisent rapidement. Deux huileries modernes, d'une capacité de 10 tonnes, sont en plein fonctionnement. Une rizerie mécanique donne des bénéfices intéressants. Une savonnerie va être mise en marche. Un slip et un atelier mécanique sont commandés pour le montage et l'entretien du matériel fluvial. Un service médical modèle continue à rendre de grands services à la population indigène.

Société pour la Manutention dans les Ports du Congo (Manucongo).

Il résulte de la situation relative aux neuf premiers mois de l'année 1929, que le résultat final de cet exercice se rapprochera sensiblement de celui obtenu en 1928.

Le bénéfice de 1929 permettra de distribuer aux actionnaires, comme pour l'exercice 1928, un dividende net de 10 p. c., après affectation de 5 p. c. à la réserve légale et après des amortissements suffisants.

L'exploitation du port public de Léopoldville a été reprise par l'Unatra à partir du 1^{er} novembre 1929.

Société des Pétroles au Congo. — Cette Société a terminé les installations de tankage à Ango-Ango. Elle y dispose actuellement de 19,000 mètres cubes de réservoirs.

On poursuit la construction des nouvelles installations de Léopold-

ville comprenant des réservoirs importants pour le stockage des produits, une installation pour le traitement des huiles combustibles, une fabrique de fûts et bidonnerie, une station de pompage, un pier d'accostage, etc...

La création de dépôts dans les centres importants le long du fleuve a été décidée.

Les ventes de produits se développent progressivement.

Les résultats de l'année 1929 sont satisfaisants et en progression sur ceux de 1928.

Chantier Naval et Industriel du Congo (Chanic). — Cette Société a poursuivi en 1929 le développement de son programme.

Le Département Chantier Naval, outre les travaux très importants exécutés pour l'Unatra, conformément à la convention conclue avec cette Société, a opéré de nombreux montages et réparations pour compte d'autres sociétés.

L'usine de fabrication d'oxygène liquide et d'acétylène dissous sera mise en marche incessamment.

Le Département « Entreprises » est entré en activité ainsi que le Département Commercial qui s'est assuré diverses représentations industrielles.

Il est permis d'espérer des résultats d'exploitation intéressants.

Compagnie Sucrière Congolaise. — Cette Société a terminé ses installations, étendu ses cultures et réalisé une première campagne d'essai dont la production a été de 820 tonnes de sucre d'excellente qualité.

Administration. Il nous reste un douloureux devoir à remplir, celui de rendre un dernier hommage à la mémoire de M. Léon Delacroix, Ministre d'Etat et Commissaire de notre Société, décédé en août dernier, au cours d'une des nombreuses et importantes missions qu'il assuma à

la demande du Gouvernement Belge. Bien que ne faisant partie du Collège des Commissaires de la Société Générale que depuis deux ans, M. Delacroix était au nombre des anciens amis de notre établissement qui avait eu fréquemment recours aux avis autorisés de cet éminent juriste.

L'assemblée générale du 26 novembre dernier a réélu M. Jules Bagage et M. Gaston Blaise en qualité de Directeurs ; elle a renouvelé les mandats de M. le Baron Goffinet et de M. le Baron A. de Montpellier, Commissaires sortants, et désigné M. le Baron de Trannoy pour remplacer M. Léon Delacroix, Commissaire décédé.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, notre personnel a fait preuve d'un zèle et d'un dévouement sans réserves et nous nous plaisons à l'en remercier ici publiquement.

Bruxelles, le 14 janvier 1930.

Le Gouverneur,

J. JADOT.

Le Secrétaire,

C. LEPÈCHE.

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES.

MESSIEURS,

Le rapport de la Direction exprime les regrets que lui a fait éprouver la mort inopinée de notre collègue M. Léon Delacroix, Ministre d'Etat.

Nous nous associons de tout cœur à ces regrets ; M. Léon Delacroix, pendant le temps trop court qu'il passa parmi nous, sut se faire apprécier tant par sa compétence que par la courtoisie de ses relations.

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié le Bilan et le Compte de Profits et Pertes de la Société Générale, pour l'exercice 1929.

Les livres de la comptabilité ont été vérifiés par pointages et leur concordance avec les chiffres du Bilan a été établie.

Nous avons procédé, par de multiples sondages, à la vérification des valeurs appartenant soit à la Société Générale, soit à des tiers.

Les annexes du Bilan et du Compte de Profits et Pertes, ainsi que les pièces comptables ont été attentivement examinées, et nous avons constaté la concordance de ces documents avec les livres sociaux.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approver le Bilan et le Compte de Profits et Pertes qui vous sont soumis, ainsi que la répartition du bénéfice telle qu'elle est présentée dans le rapport de la Direction.

LES COMMISSAIRES :

Le Président : L. HAMOIR

B^{on} GOFFINET

Prince J. DE MERODE

ED. SOLVAY

LÉON ELIAT

B^{on} ADRIEN DE MONTPELLIER

B^{on} ALBERT D'HUART

B^{on} DE TRANNOY.

Le Rapporteur :

G.-H. ADAN.

BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1929

BILAN ARRÊTÉ AU

ACTIF	
Immobilisé,	
Immeubles et Mobilier	Fr. 20,000,000. »
Réalisable,	
Encaisse du Trésor, compte courant à la Banque Nationale et compte chèques postaux fr. 338,440,076.14	
Portefeuille Effets à recevoir . . . » 4,180,674,640.44	
Comptes courants Banquiers et dépôts à court terme . » 1,446,228,422.86	
» Débiteurs et divers » 2,014,653,918.38	
Obligations » 6,268,500. »	
Actions de diverses Sociétés . . . » 994,715,690. »	
Participations financières . . . » 282,252,959.47	
	6,263,233,907.29
Comptes d'ordre,	
Comptes divers fr. 2,590,728,227.42	
Dépôts de titres » 13,727,161,774.86	
Divers pour cautionnements, garan- ties et titres prêtés » 419,411,824.89	
Dépôts de cautionnements statutaires. Pour mémoire.	
	16,737,001,827.47
	Fr. 23,020,235,734.46

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 14 janvier 1930.

Le Vice-Gouverneur,

E. FRANCQUI.

Les Directeurs,

J. BAGAGE, G. BLAISE, AUG. CALLENS,
B^{on} CARTON DE WIART, F. CATTIER,
W. DE MUNCK, CH. FABRI, A. GALOPIN,
H. LE BOEUF, A. STOCLET,
G. THEUNIS, F. VAN BRÉE.

Le Gouverneur,

JEAN JADOT.

Le Secrétaire,
C. LEPÈCHE.

31 DÉCEMBRE 1929

PASSIF

Non exigible.

Fonds Social :

800,000 Parts de Réserve	Fr. 1,000,000,000. »	
Réserve	750,000,000. »	
Prime d'Emission 1929, indisponible. »	288,000,000. »	
		2,038,000,000. »

Exigible à terme.

Obligations Société Générale	fr. 69,584,000. »	
Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces, etc.	579,500. »	
Obligations 3 p. c. Sté des Chemins de fer du Nord de la Belgique.	12,093,500. »	
		82,254,000. »

Exigible à vue et à court terme.

Comptes courants à vue	fr. 2,498,879,466.39	
Caisse d'épargne	93,869,132.90	
Comptes courants à court terme	1,403,655,000. »	

Comptes d'ordre.

Comptes divers	fr. 2,590,728,227.42	
Déposants de titres	» 13,727,161,774.86	
Cautionnements, garanties et titres prêtés	419,444,824.89	
Déposants de cautionnements statutaires.	Pour mémoire.	
Bénéfice	fr. 166,576,308. »	
		Fr.
		23,020,235,734.46

Vu et vérifié par les Commissaires, réunis en Comité.

L. HAMOIR, *Président*, Baron GOFFINET,

Prince JEAN DE MERODE, ED. SOLVAY, LÉON ELIAT,

Baron ADRIEN DE MONTPELLIER, Baron D'HUART, Baron DE TRANNOY.

G.-H. ADAN, *Rapporteur*.

COMPTE
DE
PROFITS ET PERTES

BILAN DE 1929

DEBIT.

COMPTE DE PROFIT

Frais d'administration et impôts		fr.	43,293,984.
Intérêts sur obligations Société Générale	fr.	3,933,700.63	
Id. id. 3 p.c. Manufactures de Glaces, etc. »	fr.	18,060. »	
Id. id. 3 p.c. de la Société des Chemins de			
fer du Nord de la Belgique	fr.	374,040. »	
			4,322,800.
Réescompte du Portefeuille Effets à recevoir	fr.	6,153,905.	
Amortissements sur Immeubles	»	11,312,731.	
Amortissements sur Actions de diverses Sociétés	»	57,402,125.	
Participation du Personnel aux bénéfices	»	5,807,270.	
Bénéfice à répartir : fr. 166,576,308. ».			
10 p.c. au Fonds de Réserve	fr.	16,634,110. »	
1 ^{er} dividende de 5% au capital, soit fr. 62.50 par titre	»	20,000,000. »	
Au Fonds de Bienfaisance	»	320,000. »	
Tantième à la Direction	»	5,174,400. »	
Second dividende, soit fr. 387.50 par titre (1).	»	124,000,000. »	
Report à nouveau	»	450,798. »	
			166,576,308.
(1) Ensemble fr. 450. » par titre.			
TOTAL . . . fr.			294,869,424.1

T PERTES DE 1929.

CREDIT.

Report de l'exercice 1928	fr.	265,498. "
Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers	fr.	294,603,926.18
<hr/>		
TOTAL fr.		294,869,424.18



ANNEXES

I. — *Etat comparatif des bilans*

DÉSIGNATION.	1920.	1921.	1922.
PASSIF.			
NON EXIGIBLE :			
Fonds social } Titres de Capital	62,000,000 »	62,000,000 »	100,000,000 »
Parts de Réserve	142,569,183 »	143,099,540 45	238,384,143 70
	<u>204,569,183 »</u>	<u>207,099,540 45</u>	<u>338,384,143 70</u>
EXIGIBLE A TERME :			
Obligations	<u>93,510,000 »</u>	<u>116,349,000 »</u>	<u>115,280,500 »</u>
EXIGIBLE A VUE ET A COURT TERME :			
Comptes courants à vue et à court terme.	<u>1,126,751,100 26</u>	<u>1,171,936,008 10</u>	<u>1,173,901,936 58</u>
COMPTES D'ORDRE :			
Comptes Divers	645,652,940 41	732,819,927 40	1,171,516,539 32
Déposants de titres	2,364,075,567 »	2,297,649,888 »	2,745,272,777 »
Déposants de cautionnements statutaires	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
	<u>3,009,728,507 41</u>	<u>3,030,469,815 40</u>	<u>3,916,789,316 32</u>
BÉNÉFICE			
A déduire : Intérêts 5 p. c. payés aux titres de capital.	<u>19,969,049 78</u>	<u>21,091,221 72</u>	<u>21,091,221 72</u>
	<u>3,400,000 »</u>	<u>3,400,000 »</u>	<u>3,400,000 »</u>
	<u>16,869,049 78</u>	<u>17,991,221 72</u>	<u>17,991,221 72</u>
TOTAUX. fr.			
	<u>4,451,427,840 45</u>	<u>4,543,845,585 67</u>	<u>5,562,347,138 32</u>
ACTIF.			
IMMOBILISÉ :			
Immeubles et Mobilier	6,000,000 »	10,000,000 »	20,000,000 »
RÉALISABLE :			
Caisse	214,436,745 57	117,309,413 05	134,374,826 48
Portefeuille	209,201,527 37	328,533,636 73	350,393,379 61
Fonds publics	303,753,955 »	232,942,495 »	432,564,125 »
Actions de diverses Sociétés	286,697,275 »	293,318,350 »	323,421,055 »
Participations financières	18,569,543 70	12,983,117 70	16,966,148 30
Comptes courants	403,040,286 40	516,208,757 79	356,661,287 91
Dépôt à la S ^{te} C ^{te} d'Avances aux Combattants.	»	2,080,000 »	11,477,000 »
	<u>1,435,699,333 04</u>	<u>1,503,375,770 27</u>	<u>1,625,557,822 »</u>
COMPTES D'ORDRE :			
Comptes Divers	645,652,940 41	732,819,927 40	1,171,516,539 32
Dépôts de titres	2,364,075,567 »	2,297,649,888 »	2,745,272,777 »
Dépôts de cautionnements statutaires	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
	<u>3,009,728,507,41</u>	<u>3,030,469,815 40</u>	<u>3,916,789,316 32</u>
TOTAUX. fr.			
	<u>4,451,427,840 45</u>	<u>4,543,845,585 67</u>	<u>5,562,347,138 32</u>

les dix dernières années.

1923.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929
100,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »	1,135,211,528 »	2,038,000,000 »
241,082,826 95	243,616,537 35	250,628,393 01	253,640,248 67	372,823,570 73	472,823,570 73	4,135,211,528 »
341,082,826 95	343,616,537 35	350,628,393 01	355,640,248 67			2,038,000,000 »
112,491,500 »	107,043,000 »	106,839,500 »	85,183,500 »	83,879,500 »	82,907,500 »	82,254,000 »
327,636,898 99	1,262,999,107 54	1,661,954,252 55	2,060,613,036 21	2,413,051,823 81	3,716,701,695 53	3,996,403,599 29
637,020,044 05	2,419,529,840 83	2,145,392,053 79	2,990,263,008 91	1,981,835,375 84	2,534,356,644 85	3,009,840,052 31
725,645,959 »	3,972,453,860 »	4,227,058,085 »	5,545,204,853 »	10,386,596,371 »	17,372,637,153 49	13,727,161,774 86
Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
362,666,003 05	6,091,983,700 83	6,372,450,138 79	8,535,467,861 91	12,368,431,746 84	19,906,993,800 34	16,737,001,827 17
35,224,736 04	38,412,371,13	38,412,371,13	53,573,074 58	83,894,481 48	147,884,720 »	166,576,308 »
5,000,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »	»	»
30,224,736 04	33,412,371 13	33,412,371 13	48,573,074 58	78,894,481 48	147,884,720 »	166,576,308 »
174,121,965 03	7,841,054,716 85	8,525,284,655 48	11,085,477,721 37	15,417,081,122 86	24,989,699,243 87	23,020,235,734 46
20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »
123,245,623 50	129,019,936 69	204,829,560 55	267,942,085 91	252,542,032 37	269,380,307 87	338,440,076 14
273,609,849 62	235,563,491 77	233,500,905 09	333,097,223 49	561,976,247 80	1,031,476,685 13	1,180,674,640 44
427,147,015 »	282,355,800 »	334,688,050 »	253,188,500 »	130,623,500 »	37,818,500 »	6,268,500 »
357,314,075 »	383,758,025 »	427,834,075 »	412,947,400 »	475,429,750 »	778,464,020 »	994,715,690 »
23,465,999 15	30,320,163 98	45,497,904 40	16,810,773 82	21,702,622 85	433,161,050 52	282,252,959 47
576,530,399 71	663,010,878 58	916,484,021 65	1,246,023,876 24	1,586,375,223 »	2,812,704,880 01	3,460,882,041 24
10,143,000 »	5,043,000 »	»	»	»	»	»
791,455,961 98	1,729,071,016 02	2,132,834,516 69	2,530,009,859 46	3,028,649,376 02	5,062,705,443 53	6,263,233,907 29
637,020,044 05	2,419,529,840 83	2,145,392,053 79	2,990,263,008 91	1,981,835,375 84	2,534,356,644 85	3,009,840,052 31
725,645,959 »	3,972,453,860 »	4,227,058,085 »	5,545,204,853 »	10,386,596,371 »	17,372,637,153 49	13,727,161,774 86
Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
362,666,003 05	6,091,983,700 83	6,372,450,138 79	8,535,467,861 91	12,368,431,746 84	19,906,993,800 34	16,737,001,827 17
174,121,965 03	7,841,054,716 85	8,525,284,655 48	11,085,477,721 37	15,417,081,122 86	24,989,699,243 87	23,020,235,734 46

III. — Etat comparatif des comptes de

DÉSIGNATION.	1920.	1921.	1922.
CRÉDIT.			
Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers	37,816,585 25	40,342,319 39	40,832,780
TOTAUX . . . fr.	37,816,585 25	40,342,319 39	40,832,780
DÉBIT.			
Frais d'administration et impôts	11,668,950 76	12,425,422 04	12,612,772
Intérêts sur obligations Société Générale	3,078,077 20	3,885,070 80	4,426,273
Id. id. 3 p. c. Manufactures de Glaces	24,127 50	23,325 »	22,695
Id. id. 3 p. c. Chemins de fer du Nord de la Belgique	502,323 75	488,013 75	468,603
Réescompte du Portefeuille Effets à recevoir	1,082,833 05	1,877,766 08	1,659,714
Amortissements sur Immeubles)))
Id. sur Actions de diverses Sociétés)))
Souscription à l'OEuvre « Asiles des Soldats Invalides Belges »	35,000 »))
Id. id. « Pro Polonia »	10,000 »))
Id. id. « Secours aux populations civiles de la Russie »	20,000 »))
Subvention aux Ecoles techniques des Universités libres de Bruxelles et de Louvain	1,000,000 »))
Don au Fonds National de la Recherche Scientifique)))
Participation du Personnel aux bénéfices	426,223 21	551,500 »	551,500
Bénéfice.	19,969,049 78	21,091,221 72	21,091,221
TOTAUX . . . fr.	37,816,585 25	40,342,319 39	40,832,780

Profits et Pertes des dix dernières années.

1923.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.
58,186,401 43	64,379,084 37	64,880,146 40	85,943,664 56	131,142,874 35	199,395,119 32	294,869,124 18
58,186,401 43	64,379,084 37	64,880,146 40	85,943,664 56	131,142,874 35	199,395,119 32	294,869,124 18
15,832,004 53	19,967,363,77	19,381,647 87	24,712,732 56	29,251,058 91	38,831,549 53	43,293,984 36
4,331,783 31	4,250,246 47	4,339,136 64	3,887,967 20	3,943,882 31	3,943,895 03	3,933,700 63
22,095 »	21,390 »	20,610 »	19,927 50	19,320 »	18,615 »	18,060 »
458,501 25	447,382 50	437,006 25	425,647 50	409,665 »	387,596 25	371,040 »
1,435,531 30	370,330 50	1,359,374 51	1,889,315 22	3,731,154 65	3,486,563 47	6,453,905 »
»	»	»	»	»	»	11,312,731 49
»	»	»	»	»	»	57,402,125 »
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	7,000,000 »	»	»
881,750 »	910,000 »	910,000 »	1,435,000 »	2,891,312 »	4,842,180 »	5,807,270 »
35,224,736 04	38,412,371 13	38,412,371 13	53,573,074 58	83,894,481 48	147,884,720 »	166,576,308 »
58,186,401 43	64,379,084 37	64,880,146 40	85,943,664 56	131,142,874 35	199,395,119 32	294,869,124 18

III

État du Portefeuille Obligations.

Obligations 4 1/2 p. c. Union Minière du Haut-Katanga.

Bons du Trésor Chinois, 8 p. c. (Chemin de fer Lung-Tsing-U-Haï). 6,268,500 »

Fr. 6,268,500 »

IV

Etat du Portefeuille des Actions de diverses Sociétés.

Chemins de fer. — Tramways.			
Fr. : 83,481,050 »			
100,000 actions de 500 fr. de la Société Nationale des Chemins de fer Belges (actions privilégiées) à fr.	500 »	50,000,000	»
75,000 parts soc. (de $\frac{1}{300,000}$ e) de la Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises . . . à fr.	100 »	7,500,000	»
1,107 parts soc. (de $\frac{1}{16,900}$ e) de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer . . . à fr.	150 »	166,050	»
2,180 actions de 1,000 fr. de la Société Belge de Chemins de fer en Chine, à fr.	1,000 »	2,180,000	»
12,220 » 500 » de la Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres . . . à fr.	500 »	6,410,000	»
19,250 » 500 » de la Société Luxembourgeoise des Chemins de fer et Minières Prince-Henri. à fr.	500 »	9,625,000	»
15,000 » 300 » de la Société « Les Tramways Bruxellois » (act. de capital) à fr.	300 »	4,500,000	»
6,000 » 250 » de la Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques de Shanghai. à fr.	250 »	1,500,000	»
9,500 » de ($\frac{1}{52,500}$ e) Compagnie de Tramways et d'Eclairage de Tien-Tsin à fr.	200 »	1,900,000	»
A reporter.			83,481,050 »

Charbonnages.		Report. . . fr.	83,481,050 »
Fr. : 71,440,000 »			
1,827	actions (de $\frac{1}{7,720}$ e) de la Société du Charbonnage d'Hornu et Wasmes	à fr. 2,500 »	4,567,500 »
1,036	» $(\frac{1}{5,818}$ e) de la Société du Charbonnage des Produits au Flénu à fr. 1,000 »	1,036,000 »	
2,200	» $(\frac{1}{8,400}$ e) de la Société des Charbonnages du Levant du Flénu à fr. 500 »	1,100,000 »	
6,000	parts sociales (de $\frac{1}{15,000}$ e) de la Société des Charbonnages de Monceau-Fontaine . . . à fr. 1,000 »	6,000,000 »	
4,100	actions de 500 fr. de la Société des Charbonnages Réunis, à Charleroi à fr. 500 »	2,050,000 »	
1,436	» $(\frac{1}{4,745}$ e) de la Société des Charbonnages du Gouffre, à fr. 1,000 »	1,436,000 »	
2,500	» 500 fr. de la Société du Charbonnage du Bois d'Avroy à fr. 500 »	1,250,000 »	
8,500	parts sociales (de $\frac{1}{34,000}$ e) de la Société des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons . . à fr. 500 »	4,250,000 »	
4,000	actions de 500 fr. de la Société du Charbonnage de Marcinelle-Nord. à fr. 500 »	2,000,000 »	
1,891	» 500 » de la Société des Charbonnages des Grand-Conty et Spinois à fr. 500 »	945,500 »	
40,000	» 250 » de la Société « Charbonnages André Dumont » à fr. 250 »	10,000,000 »	
24,000	» 500 » de la Société des Charbonnages de Beeringen, à fr. 500 »	12,000,000 »	
	A reporter. . . fr.	129,816,050 »	

		Report. . . . fr.	129,816,050 »
9,600	parts sociales ($1/48,000^e$) de la Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch à fr.	500 »	4,800,000 »
1,700	» ($1/225,000^e$) de la Société « Charbonnages de Houthaelen » à fr.	500 »	850,000 »
17,000	» ($1/225,000^e$) de la Société « Charbonnages de Houthaelen » (libérées de 400 fr) . à fr.	400 »	6,800,000 »
44,300	» ($1/225,000^e$) de la Société « Charbonnages de Houthaelen » (libérées de 100 fr) . à fr.	100 »	4,430,000 »
5,000	actions de 100Mk-or de la Société des Charbonnages Dahlbusch (act. priv.) à fr.	125 »	625,000 »
15,000	» (de $1/80,000^e$) de la Société des Charbonnages Réunis « Laura et Vereeniging » à fr.	500 »	7,500,000 »
16,000	» de 1 £ Chinese Engineering and Mining C° (Kaiping). à fr.	25 »	400,000 »
Métallurgie. — Ateliers de Construction.			
	Fr. : 278,009,600 »		
100,000	parts soc.(de $1/400,000^e$) de la Société Anonyme d'Angleur-Athus . . . à fr.	500 »	50,000,000 »
40,000	» ($1/213,559^e$) de la Société John Cocke- rill à fr.	750 »	30,000,000 »
2,500	» ($1/244,000^e$) de la Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye, à fr.	1,000 »	2,500,000 »
10,000	» ($1/50,000^e$) de la Société des Lami- noirs, Hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usi- nes de la Providence, à fr.	1,500 »	15,000,000 »
7,000	actions (de $1/65,155^e$) de la Société Métallur- gique de Sambre et Mo- selle à fr.	500 »	3,500,000 »
	A reporter. . . . fr.		255,924,050 »

		Report. . . . fr.	255,921,050 "
15,000 actions (de $\frac{1}{100,000}$ e) de la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, St-Ingbert, Rumelange à fr. 1,000 "		15,000,000 "	
40,000 parts soc.(de $\frac{1}{250,000}$ e) de la Société des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange à fr. 2,500 "		100,000,000 "	
125,000 actions de 100 fr. de la Société Générale Métallurgique de Hoboken. à fr. 100 "		12,500,000 "	
30,000 " 250 " de la Société " Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi ", à fr. 250 "		7,500,000 "	
7,437 " 500 " de la Société " Les Ateliers Métallurgiques " (priorité) à fr. 500 "		3,718,500 "	
9,000 " de la Société "Les Ateliers Métallurgiques " (div.) P ^r mémoire.			"
18,000 " 250 " de la Société " La Bruggeoise et Nicaise et Delcuve ". . . . à fr. 250 "		4,500,000 "	
50,000 " 100 " de la Société Générale des Minéraux (libérées de 50 fr.). à fr. 50 "		2,500,000 "	
7,000 " (dixièmes de 80 fr.) de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, Série A à fr. 1,000 "		7,000,000 "	
4,000 " 800 fr. de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, Série B. à fr. 800 "		3,200,000 "	
10,000 parts soc.de 500 " de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie . . . à fr. 500 "		5,000,000 "	
22,000 actions de 100 " de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie (actions privilégiées) . . . à fr. 100 "		2,200,000 "	
	A reporter. . . . fr.	419,039,550 "	

		Report. . . . fr.	419,039,550 "
9,000 actions de 1,000 fr. de la Société Anonyme G. Dumont et Frères, à fr. 1,000 "		9,000,000 "	
7,000 " de 100 zlotys de la Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie (act. ordinaires) . . à fr. 400 "		2,800,000 "	
4,334 " de 100 zlotys de la Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie (act. ordinaires B), à fr. 400 "		533,600 "	
13,250 " 250 R ^s de la Société Métallurgique Russo-Belge . . Pr mémoire.		"	
3,080 " 250 fr. de la Société Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle-Calédonie (act. B) à fr. 250 "		770,000 "	
11,800 " 250 " de la Société Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle-Calédonie (act. A, lib. de fr. 62.50) à fr. 62.50		737,500 "	
200 " 250 " de la Société Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle-Calédonie (act. A). . . . à fr. 250 "		50,000 "	
Electricité.			
Fr.: 52,248,000 "			
40,000 actions de 500 fr. de la Société de Traction et d'Electricité (actions de capital) à fr. 500 "		20,000,000 "	
113,350 " 100 " de la Société de Traction et d'Electricité (actions privilégiées lib. de 20 fr.) à fr. 20 "		2,267,000 "	
20,000 " 100 " de la Société Générale d'Exploitations Electriques de Lodz et Extensions (actions de capital), à fr. 100 "		2,000,000 "	
A reporter. . . . fr.			457,497,650 "

		Report. . . . tr	457,497,650	»
18,750	actions de 100 fr. de la Compagnie Electrique Anversoise (actions privilégiées) . . à fr.	100 »	1,875,000	»
8,000	» 250 » de la Société d'Entreprises Electriques en Pologne, à fr.	250 »	2,000,000	»
20,000	» 500 » de la Société Centrales Electriques des Flandres et du Brabant . . à fr.	500 »	10,000,000	»
45,500	» 100 » de la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (actions de priorité), à fr.	100 »	4,550,000	»
2,844	» 500 » de la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (actions de capital), à fr.	500 »	1,422,000	»
16,268	» 500 » de la Société d'Electricité de la Campine . . à fr.	500 »	8,134,000	»
707	parts de fondateur de la Société d'Electricité de la Campine . . Pour mémoire.			»
Verreries.				
	Fr. : 17,375,000			
6,000	actions de 500 fr. de la Société des Verreries de Mariemont, à fr.	500 »	3,000,000	»
10,000	» 500 » de la Société des Cristalleries du Val-Saint-Lambert à fr.	500 »	5,000,000	»
18,750	parts sociales (de $\frac{1}{165,000}$) de la Compagnie Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre (Procédés Libbey-Owens). . . . à fr.	500 »	9,375,000	»
		A reporter. . . . fr.	502,553,650	»

		Report. . . . fr.	502,553,650 »
Industries chimiques.			
Fr. : 9,400,000 »			
70,000 actions de 100 fr. de la Société Union Chimique Belge (priv. lib. de 20 fr.). à fr.	20 »	1,400,000 »	
14,000 parts soc. de 500 » de la Société Union Chimique Belge à fr.	500 »	7,000,000 »	
5,000 » (de $\frac{1}{150,000}$ c) de la Société Carbochimique (Série A, lib. de 200 fr.). à fr.	200 »	1,000,000 »	
Industries textiles.			
Fr. : 6,315,500 »			
600 actions de 1,000 fr. de la Société Linière Gantoise à fr.	1,000 »	600,000 »	
7,431 » 500 » de la Société « Union Cotonnière » à fr.	500 »	3,715,500 »	
4,000 » 500 » de la Société Tissage « La Flandre » à fr.	500 »	2,000,000 »	
Navigation.			
Fr. : 28,000,000 »			
112,000 actions de 250 fr. de la Société Union Financière et Maritime (privilégiées) à fr.	250 »	28,000,000 »	
Industries diverses.			
Fr. : 44,889,100 »			
27,000 actions de 125 fr. de la Compagnie Immobilière de Belgique, à fr.	125 »	3,375,000 »	
560 » 500 » de la Société des Faubourgs de Bruxelles, à fr. (Ex-répart. de 340 fr.)	110 »	61,600 »	
40,600 actions de 500 » de la Société « Union Financière et Industrielle Liégeoise » à fr.	500 »	20,300,000 »	
		A reporter. . . . fr.	570,005,750 »

			Report. . . . fr.	570,005,750 »
40,600 actions de 500 fr. de la Société « Union Financière et Industrielle Liégeoise » (libérées de 250 fr) à fr.	250 »	10,150,000 »		
14,635 » 500 » de la Société anonyme de Merbes-Sprimont (act. priv. Série A) . . . à fr.	500 »	7,317,500 »		
365 » de la Société anonyme de Merbes-Sprimont (act. de jouissance). . . . Pour mémoire.				»
7,370 parts soc. (de $\frac{1}{185,685}$ e) de la Société « Raffinerie Tirlemontoise » . . . à fr.	500 »	3,685,000 »		
Banques.				
Etablissements de Crédit. — Assurances.				
1 ^o Belgique.				
Fr. : 242,803,350 »				
7,400 actions de 10,000 fr. Union des Banques de Province (5,000 fr. versés), à fr.	5,000 »	37,000,000 »		
46,667 » 500 » de la Banque d'Anvers, à fr.	500 »	23,333,500 »		
36,667 » 500 » de la Banque d'Anvers, (250 fr. versés) . . . à fr.	250 »	9,166,750 »		
15,000 » 500 » de la Banque de Flandre et de Gand . . . à fr.	500 »	7,500,000 »		
37,500 » 500 » de la Banque de Flandre et de Gand (250 fr. versés), à fr.	250 »	9,375,000 »		
23,852 » 500 » de la Banque Générale de Liège et de Huy, à fr.	500 »	14,926,000 »		
23,951 » 500 » de la Banque Générale de Liège et de Huy (300 fr. versés). à fr.	300 »	7,185,300 »		
6,000 » 500 » de la Banque Centrale de la Sambre à fr.	500 »	3,000,000 »		
4,200 » 500 » de la Banque Centrale de la Sambre (100 fr. versés), à fr.	100 »	420,000 »		
			A reporter. . . . fr.	700,064,800 »

		Report. . . . fr.	700,064,800 »
4,670	actions de 500 fr. de la Banque du Hainaut. à fr.	500 »	2,335,000 »
5,530	» 500 » de la Banque du Hainaut (250 fr. versés) . . . à fr.	250 »	1,382,500 »
5,800	» 500 » de la Banque Générale du Centre. à fr.	500 »	2,900,000 »
4,310	» 500 » de la Banque Générale du Centre(250 fr.versés), à fr.	250 »	1,077,500 »
8,200	» 250 » de la Banque Centrale Tournaisienne . . . à fr.	250 »	2,050,000 »
16,195	» 300 » de la Banque de Verviers. à fr.	300 »	4,858,500 »
6,000	» 500 » de la Banque Centrale de Namur. à fr.	500 »	3,000,000 »
10,150	» 500 » de la Banque de Courtrai. à fr.	500 »	5,075,000 »
5,200	» 500 » de la Banque Centrale de Dyle. à fr.	500 »	2,600,000 »
5,000	» 500 » de la Banque Centrale de Dyle (100 fr. versés), à fr.	100 »	500,000 »
550	» 500 » de la Banque Centrale de la Meuse. à fr.	500 »	275,000 »
2,350	» 500 » de la Banque Centrale de la Meuse (125 fr. versés), à fr.	125 »	293,750 »
6,200	» 500 » de la Banque Centrale de la Dendre. à fr.	500 »	3,100,000 »
975	» 500 » de la Banque Centrale du Limbourg . . . à fr.	500 »	487,500 »
9,175	» 500 » de la Banque Centrale du Limbourg (100 fr. versés). à fr.	100 »	917,500 »
7,419	» 500 » de la Banque Générale de la Flandre Occidentale. à fr.	500 »	3,709,500 »
	A reporter. . . . fr.		734,626,550 »

				Report. . . . fr.	734,626,550 »
26,425	actions de	500 fr. de la Banque Générale du Luxembourg (150 fr. versés)	à fr.	150 »	3,963,750 »
250,000	»	100 » de la Banque Belge pour l'Etranger (25 fr. versés),	à fr.	25 »	6,250,000 »
50,000	»	500 » de la Banque Belge pour l'Etranger (125 fr. versés),	à fr.	125 »	6,250,000 »
14,100	»	500 » de la Banque Italo-Belge,	à fr.	500 »	7,050,000 »
10,000	»	500 » de la Banque du Congo Belge.	à fr.	500 »	5,000,000 »
10,000	»	500 » de la Banque Commerciale du Congo . . . à fr.		500 »	5,000,000 »
25,000	»	100 » de la Banque Commerciale du Congo. . . . à fr.	100 »		2,500,000 »
12,800	»	2,500 » de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à fr.	2,500 »		32,000,000 »
6,400	»	1,000 » du Crédit Foncier de Belgique (100 fr. versés), à fr.	100 »		640,000 »
1,000	»	1,000 » du Crédit Maritime et Fluvial de Belgique (300 fr. versés). à fr.	300 »		300,000 »
1,398	»	1,000 » de la Société Belge de Crédit Maritime (200 fr. versés). à fr.	200 »		279,600 »
4,000	»	1,000 » de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (actions de capital) à fr.	1,000 »		4,000,000 »
300	»	de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (actions de dividende). . . . Pour mémoire.			»
30,642	»	500 » de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie (100 fr. versés). à fr.	100 »		3,064,200 »
		A reporter. . . . fr.		810,924,100 »	

		Report. . . . fr.	810,924,400 »
5,000 actions de	250 fr. de la Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie (act. priv.), à fr.	250 »	1,250,000 »
2,000 " 500 » de la « Royale Belge », Société Anonyme d'Assu- rances sur la Vie et contre les Accidents (act. de ca- pital privil.) . . . à fr.	500 »	1,000,000 »	
20,000 " 1,000 » de la Compagnie Finan- cière et Industrielle de Belgique. à fr.	1,000 »	20,000,000 »	
2,000 parts soc.(de $\frac{1}{17,000}$) de la Compagnie Belge d'Assurance-Crédit (200 francs versés) . . . à fr.	200 »	400,000 »	
3,875 actions de 500 fr. de la Compagnie Belge d'Assurances « L'Urbaine » (100 fr. versés) . . . à fr.	100 »	387,500 »	
2^e Etranger.			
	Fr. : 30,955,750 »		
13,500 actions de	500 fr. de la Banque de l'Union Parisienne à fr.	500 »	6,750,000 »
20,000 " 250 » de la Banque Générale du Nord. à fr.	250 »	5,000,000 »	
8,500 " 500 » de la Banque Hypothé- caire Franco - Argentine (250 fr. versés) . . à fr.	250 »	2,425,000 »	
4,299 " 500 » de la Banque d'Etat du Maroc. à fr.	500 »	2,449,500 »	
200,000 " 20 sch. du Wiener Bank-Verein à fr.	15 »	3,000,000 »	
7,150 " 5 £ Banco Burnay . . . à fr.	125 »	893,750 »	
500 parts de fondateur Banco Burnay. . . Pour mémoire.			»
	A reporter. . . fr.	853,879,850 »	

			Report. . . fr.	853,879,850	»
15,350 actions de	250 fr. Crédit Foncier d'Extrême-Orient (act. ordinaires),				
	à fr. 250 »		3,837,500		»
EntreprisesColoniales.					
		Fr. : 129,798,340			
4,500 actions de 1,000 fr. de la Compagnie du Che-					
min de fer du Bas-Congo					
au Katanga . . . à fr. 1,000 »			4,500,000		»
25,000 » 500 » de la Société des Chemins					
de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (act. priv.),					
à fr. 600 »			15,000,000		»
10,000 » 250 » de la Société Auxiliaire,					
Industrielle et Financière					
de la Compagnie des Che-					
mins de fer du Congo Su-					
périeur aux Grands Lacs					
Africains (act. de capital),					
à fr. 250 »			2,500,000		»
36,285 » 100 » de la Société « Union Mi-					
nière du Haut-Katanga »					
(actions de capital), à fr. 500 »			18,142,500		»
10,000 » 500 » de la Société « Union Mi-					
nière du Haut-Katanga »					
(actions privilégiées), à fr. 500 »			5,000,000		»
15,000 » 500 » de la Société Générale des					
Forces Hydro-Electriques					
du Katanga (act. de capi-					
tal). à fr. 500 »			7,500,000		»
8,820 » 500 » de la Société Générale In-					
dustruelle et Chimique du					
Katanga (série A, lib. de					
350 francs) . . . à fr. 350 »			3,087,000		»
		A reporter. . . fr.	920,646,850		»

			Report. . . . fr.	920,646,850 »
15,000 actions de	500 fr. de la Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga (série B, lib. 350 francs). à fr.	350 »	5,250,000 »	
15,980 »	500 » de la Société « Charbonnages de la Luena, à fr.	500 »	7,990,000 »	
1,300 »	500 » de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (act. de capital) à fr.	500 »	650,000 »	
4,300 »	de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (actions de dividende). Pour mémoire.		»	
12,642 »	500 » de la Société Minière du Bécéka (act. de capital), à fr.	500 »	6,324,000 »	
12,642 »	de la Société Minière du Bécéka (actions de dividende) Pour mémoire.		»	
3,425 »	500 » de la Société Minière du Luebo (act. de capit. série A). à fr.	500 »	1,562,500 »	
200,000 »	1 £ de la Compagnie des Diamants de l'Angola, à fr.	25 »	5,000,000 »	
2,524 »	500 » de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto (act. privil.). à fr.	500 »	1,260,500 »	
174 »	de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto (act. de jouissance) Pour mémoire.		»	
18,323 »	500 » de la Société des Mines d'Etain du Ruanda (série A, lib. de 300 fr.) . . à fr.	300 »	5,496,900 »	
7,000 »	500 » de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe à fr.	500 »	3,500,000 »	
	A reporter. . . . fr.		957,677,750 »	

		Report. . . . fr.	957,677,750	»
7,000 actions de	500 fr. de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe (lib. de 250 fr) . . à fr.	250 »	1,750,000	»
9,595 »	100 » de la Compagnie Cotonnière Congolaise, 2 ^e série, à fr.	100 »	959,500	»
17,000 »	100 » de la Société Intertropical Comfina (act. privilégiées). à fr.	100 »	1,700,000	»
12,400 parts soc. (de $\frac{1}{612,000}$) de la Société Intertropical Comfina. . . . à fr.		100 »	1,240,000	»
50,000 actions de	100 fr. de la Compagnie Sucrière Congolaise, 1 ^e série, à fr.	100 »	5,000,000	»
5,750 »	100 » de la Société Africaine de Construction, Sér. A, à fr.	100 »	575,000	»
5,750 »	100 » de la Société Africaine de Construction, Sér. A (lib. de 25 fr.) à fr.	25 »	143,750	»
2,910 »	500 » de la Société Africaine de Construction, Sér. B, à fr.	500 »	1,455,000	»
2,910 »	500 » de la Société Africaine de Construction, Sér. B (lib. de 125 fr.) à fr.	125 »	363,750	»
8,000 »	500 » de la Société des Minoteries du Katanga (série A, lib. de 450 francs). à fr.	450 »	3,600,000	»
6,000 »	500 » de la Société des Minoteries du Katanga (série B, lib. de 450 francs). à fr.	450 »	2,700,000	»
20 parts de 500,000 fr. du Comité National du Kivu, lib. 50 p. c.		»	5,000,000	»
7,047 actions de	100 fr. de la Compagnie du Katanga (act. de priorité libérées de 20 fr) . . à fr.	20 »	140,940	»
		A reporter. . . . fr.	982,305,690	»

V.

*Banques patronnées par la Société Générale de Belgique
et faisant son service d'agence.*

ANVERS : Banque d'Anvers } CAPITAL : FR. 100,000,000
RÉSERVES : » 110,000,000

ALOST : Banque Centrale de la Dendre } CAPITAL : FR. 6,000,000
RÉSERVES : » 17,500,000

Agences à :

Assche,
Baesrode,
Boom,
Grammont,
Hamme,
Herzele,
Lokeren,
Ninove,
Saint-Nicolas (Waes),
Tamise,
Termonde,
Willebroeck.

Bureaux à :

Beveren (Waes),
Bornhem,
Denderhautem,
Denderleeuw,
Gammerages,

Bureaux à :

Haeltert,
Hemixem,
Lede,
Lierde-S^{te}-Marie,
Londerzeel,
Merchtem,
Moerbeke (Waes),
Niel,
Oordegem,
Opwyck,
Puers,
Rupelmonde,
St-Amand-lez-Puers,
Saint-Gilles-Waes,
Steenhuyze,
Stekene,
Ternath,
Waesmunster,
Zele.

ARLON : Banque Générale du Luxembourg } CAPITAL : FR. 25,000,000
RÉSERVES : » 8,200,000

Siège à :

LUXEMBOURG.

Agences à :

Athus,
Bastogne,
Bettendorf,
Clervaux,
Diekirch,
Differdange,
Dudelange,

Agences à :

Echternach,
Esch s/ Alzette,
Ettelbruck,
Florenville,
Grevenmacher,
Mondorf-Bains,
Redange-sur-Attert,
Remisch,
Rumelange,

Agences à :

*Trois-Vierges,
Virton,
Wiltz.*

Bureaux à :

Etalle,

BRUGES : Banque Générale de la Flandre Occidentale.

Agences à :

*Ostende,
Blankenberghe,
Furnes,
Ghistelles,
Heyst s/Mer,
Knocke s/Mer,
Nieuport,
Thourout.*

Bureaux à :

*Adinkerke,
Alveringhem,
Beernem,
Coxyde-Bains,*

Bureaux à :

*Habay-la-Neuve,
Halanzzy,
Houffalize,
Martelange,
St-Léger-lez-Virton.*

BRUGES : Banque Générale de la Flandre Occidentale.

Bureaux à :

*Houthem-lez-Furnes,
Jabbeke,
La Panne,
Leysele,
Le Zoute,
Middelkerke,
Moerkerke,
Oedelem,
Oostcamp,
Oostduinkerke,
Wenduynne,
Westende,
Zedelghem.*

CHARLEROI : Banque Centrale de la Sambre . . .

CHARLEROI : Banque Centrale de la Sambre . . .

CAPITAL : FR. 10,000,000

RÉSERVES : » 19,000,000

Agences à :

*Fleurus,
Florennes,
Fontaine-l'Evêque,
Gosselies.*

Agences à :

*Philippeville,
Thuin,
Walcourt.*

COURTRAI : Banque de Courtrai

COURTRAI : Banque de Courtrai

CAPITAL : FR. 10,000,000

RÉSERVES : » 24,500,000

Agences à :

*Audenarde,
Avelghem,
Comines,
Cuerne,*

Agences à :

*Desselghem,
Dixmude,
Dottignies,
Iseghem,*

Agences à :

Le Bizet,
Menin,
Mouscron,
Nederbrakel,
Poperinghe,
Renaix,
Roulers,
Sottegem,
Thielt,
Waereghem,
Wevelghem,
Ypres.

Bureaux à :

Anseghem,
Ardoye,
Becelaere,
Berchem-lez-Audenarde,
Cortemarck,
Deerlijk.
Eyne,
Gullegem,
Hooglede,

Bureaux à :

Hoorebeke-S^{te}-Marie,
Ingelmunster,
Lauwe,
Lichtervelde,
Loo-sur-Yser,
Menin-Baraque,
Meulebeke,
Moorsele,
Moorslede,
Neuve-Eglise,
Oost-Roosbeke,
Rousbrugge-Haringhe,
Staden,
Sweveghem,
Swevezeele,
Synghem,
Tieghem,
Wacken,
Warnton,
Wervicq,
Wygene,
Zonnebeke,
Zulle.

DINANT : Banque Centrale de la Meuse . . .

{ CAPITAL : FR. 3,000,000
RÉSERVES : » 4,600,000

Agences à :

Beauraing,
Bertrix,
Bouillon,
Ciney,
La Roche,
Marche,
Neufchâteau,
Rochefort,
St-Hubert.

Bureaux à :

Gedinne,
Houyet,
Libramont,
Wellin,
Yvoir,
Fumay (Ardennes).

Succursale à :

Givet (Ardennes).

GAND : Banque de Flandre et de Gand. . .

{ CAPITAL : FR. 60,000,000
RÉSERVES : » 50,000,000

Agences à :

Deynze,
Eecloo,
Evergem,

Agences à :

Ledeberg,
Loochristy,
Melle.

Agences à :

*Mont-Saint-Amand,
Selzaete,
Somergem,
Tronchiennes,
Wetteren.*

Sous-agence à :

*Aelbre,
Eecke,
Gavere,
Maldeghem.*

Bureaux à :

*Adeghem,
Assenede,
Caprycke,*

Bureaux à :

*Cruyshautem,
Ertvelde,
Hansbeke,
Knesselaeere,
Lembeke,
Lootenhulle,
Lovendegem,
Meirelbeke,
Nazareth,
Nevele,
Olsene,
Saint-Laurent,
Sleidinghe,
Ursel,
Waerschoot,
Watervliet.*

HASSELT : Banque Centrale du Limbourg . . . } CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 2,800,000

Agences à :

*Bassenge,
Beeringen,
Bilsen,
Bourg-Léopold,
Brée,
Genck,
Maeseyck,
Mechelen-sur-Meuse,
Neerpelt,
Saint-Trond.*

Bureaux à :

*Goyer,
Hamont,
Herck-la-Ville,
Hoesselt,
Lanaeken,
Lommel,
Looz-la-Ville,
Tessenderloo.*

LA LOUVIERE : Banque Générale du Centre. . } CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 14,000,000

Agences à :

*Beaumont,
Binche,
Braine-l'Alleud,
Cerfontaine,
Chimay,
Couvin,
Erquelinnes,*

Agences à :

*Houdeng-Gœgnies,
Morlanwelz,
Nivelles,
Rance.*

Bureaux à :

Anderlues,

Bureaux à :

*Bersillies-l'Abbaye,
Boussu-lez-Walcourt,
Bracquegnies,
Chapelle-lez-Herlaimont,
Cul des Sarts,
Erpion,
Estinnes-au-Mont,
Feluy-Arquennes,
Froidchapelle,
Genappe,
Grand-Reng,
Grandrieu,
Le Rœulx,
Leval-Trahegnies,
Mariembourg,*

Bureaux à :

*Mazée,
Merbes-le-Château,
Momignies,
Nismes,
Pont-à-Celles,
Seloignies,
Sivry,
Strée,
Trazegnies,
Treignes,
Waterloo,*

Succursale :

Vireux-Molhain (Ardennes).

LIEGE : Banque Générale de Liège et de Huy

{ CAPITAL : FR. 50,000,000
RÉSERVES : » 44,000,000

HYUY, Siège administratif.

Agences à :

*Amay.
Andenne,
Ans,
Bressoux,
Chênée,
Hannut,
Jodoigne,
Malmédy,
Ouffet,
Seraing,
Sprimont,
Stavelot,
Tongres,
Vielsalm,
Visé,
Waremme.*

Bureaux à :

*Ampsin,
Angleur-Kinkempois,
Burdinne,
Engis,
Gouvy,
Héron,
Hollogne-aux-Pierres,
Houtain-Saint-Siméon,
Jemeppe-s/Meuse,
Landen,
Louveigné,
Neuville-en-Condroz,
Othée,
Perwez (Brabant),
Stockay-St-Georges s/Meuse,
Terwagne,
Vaux et Borset,*

LOUVAIN : Banque Centrale de la Dyle.

{ CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 8,500,000

Agences à :

*Aerschot,
Diest.*

Agences à :

*Hoeylaert,
Lierre,*

Agences à :

Malines,
Tirlemont,
Turnhout,
Wavre.

Bureaux à :

Court-Saint-Etienne,
Duffel,
Genval,

Bureaux à :

Gheel,
Grez-Doiceau,
Herenthals,
Heyst-op-den-Berg,
Hougaerde,
Moll,
Mont-Saint-Guibert,
Overyssche.

MONS : Banque du Hainaut { CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 20,000,000

Agences à :

Mons, (Agence de la Gare),
Braine-le-Comte,
Dour,
Enghien,
Hal,
Lessines,
Quiévrain,
Saint-Ghislain,
Soignies.

Bureaux à :

Baudour,
Boussu,
Brugelette,
Chièvres,
Ecaussines d'Enghien,
Ellezelles,
Flobecq,
Frameries,
Givry,

Bureaux à :

Jemappes,
Lennick-St-Quentin,
Lens s/Dendre,
Pâturages,
Rebecq,
Silly,
Tubize.

Bureaux auxiliaires à :

Aulnois,
Deux-Acren,
Herchies,
Naast,
Neufvilles,
Oetinghen,
Pommerœul,
Rhode-Saint-Genèse,
Schepdael,
Sirault.

NAMUR : Banque Centrale de Namur { CAPITAL : FR. 6,000,000
RÉSERVES : » 6,500,000

Agences à :

Auvelais,
Eghezée,
Fosses,
Gembloix,

Agences à :

Mettet.

Sous-Agence à :

Sombrefe.

TOURNAI : Banque Centrale Tournaisienne | CAPITAL : FR. 4,000,000
RÉSERVES : » 11,000,000

Agences à :

Antoing,
Ath,
Basècles,
Blaton,
Bléharies,
Estaimpuis,
Frasnes-lez-Buissenal,
Leuze,
Pecq,
Péruwelz,
Quevaucamps,
Rumes,
Stambruges,
Templeuve,
Wiers-lez-Péruwelz.

Bureaux à :

Anvaing,
Belœil,
Bonsecours,
Celles,
Esplechin,
Froidmont,
Harchies,
Hollain,
La Glanerie,
Laplaigne,
Leers-Nord,
Molembaix,
Saint-Léger-lez-Pecq,
Saint-Sauveur,
Taintignies,
Velaines,
Wez-Velvain.

VERVIERS : Banque de Verviers | CAPITAL : FR. 9,000,000
RÉSERVES : » 7,500,000

Agences à :

Aubel,
Battice,
Dison,
Eupen,
Pepinster,
Spa,
Theux.

Bureaux à :

Henrichapelle.
Hergenrath,
Montzen,
Nessonvaux,
Polleur,
Raeren,
Welkenraedt.

Bureaux à :

Dolhain,

Agence en Allemagne :

Aix-la-Chapelle.

VI.

Service spécial de location de coffres-forts pour la conservation de titres, documents, bijoux et argenterie.

CONDITIONS.

La Société Générale met à la disposition du public des coffres-forts de différentes dimensions aux prix indiqués dans le tarif ci-dessous.

Les demandes de location doivent être faites verbalement ou par lettre adressée à la Direction, qui décide de leur admission à bref délai.

Le locataire reste détenteur, pendant toute la durée de la location, de la clef unique de son coffre, dont il change à son gré la combinaison à secret.

Les coffres-forts sont construits de manière à offrir la plus grande sécurité: les locaux où ils se trouvent sont l'objet d'une surveillance constante. L'accès des coffres-forts est permis aux locataires de 9 heures du matin à 5 heures du soir (le samedi jusque midi seulement), les dimanches et jours fériés exceptés.

TARIF.

1^{re} série.

MODÈLE.	DIMENSIONS.			Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
	HAUTEUR.	LARGEUR.	PROFONDEUR.				
A	0.13	0.28		25 »	15 »	10 »	—
B	0.22	0.30	0.47	50 »	30 »	20 »	—
C	0.35	0.45	0.52	75 »	50 »	25 »	15 »
	0.55	0.30					
	0.22	0.97	0.52				
D	0.35	0.45	à 100 »	60 »	40 »	25 »	
	0.62	0.30	0.58				
E	0.65	0.45	0.47	150 »	100 »	60 »	40 »
F	0.95	0.45	à 250 »	150 »	90 »	60 »	
G	1.00	0.87	0.58	400 »	250 »	150 »	100 »

2^e série.

Modèle.	DIMENSIONS.			Un an.	Six	Trois	Un
	HAUTEUR.	LARGEUR.	PROFONDEUR.		mois.	mois.	mois.
	Mètre	Mètre.	Mètre.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
A2	0.13	0.28	0.47	15 »	10 »	—	—
B2	0.22	0.30	à 0.52	25 »	15 »	10 »	—
C2	0.35	0.45		50 »	30 »	20 »	—
D2	0.22	0.97	0.52	50 »	30 »	20 »	—
		0.35	0.45	0.58			

La division en deux séries a été motivée par des considérations d'emplacement, les coffres-forts de la 1^{re} série étant plus favorablement situés quant à l'accès que ceux de la 2^e série.

La Société Générale dispose également d'un certain nombre de coffres-forts de grandes dimensions (dénommés tours) dont le prix de location varie de 500 à 2,000 francs.

Ces coffres-forts sont en location :

au *Siège social*, 3, Montagne du Parc;
à la *Succursale (ancienne Banque d'Outremer)*, Rue de Namur, n° 48;
à l'*Agence du Centre*, Boulevard Anspach, n° 3;
à l'*Agence de la Grand'Place*, Grand'Place, n° 10;
à l'*Agence de Forest*, Avenue Wielemans-Ceuppens, n° 1;
à l'*Agence d'Anderlecht*, Avenue Clémenceau, n° 90;
à l'*Agence du Marais*, Rue du Marais, n° 57;
à l'*Agence du Midi*, Place de la Constitution, n° 7^A et
à l'*Agence de Vilvorde*, Rue de Louvain, n° 31.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages.</i>
Rapport de la Direction.	5
Rapport de MM. les Commissaires.	81
Bilan arrêté au 31 décembre 1929.	84
Compte de Profits et Pertes de 1929.	88
Etat comparatif des bilans des dix dernières années.	92
Etat comparatif des comptes de Profits et Pertes des dix dernières années.	94
Etat du portefeuille des Obligations.	96
Etat du portefeuille des Actions de diverses Sociétés.	97
Banques patronnées par la Société Générale, capital et réserves.	112
Location de coffres-forts, conditions et tarif.	119
 Chemins de fer et Tramways.	
Chemins de fer et Entreprises	19 et 70
Africaine de Construction	19 et 70
Syndicat d'Etudes du Bas-Congo.	19
Entreprises et Travaux Publics « Simplon-Avala »	19
Auxiliaire Internationale de Chemins de fer	19
Belge de Chemins de fer en Chine	20
Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres.	20
Prince-Henri (Chemins de fer et Minières).	21
Les Tramways Bruxellois	22
Tramways et Eclairage Electriques de Shanghai.	22
Tramways et Eclairage de Tientsin.	23
 Charbonnages.	
Exposé général	23
Charbonnages André Dumont	24
" de Beeringen	25
" de Houthaelen	25
" Dahlbusch	25
" Réunis « Laura et Vereeniging »	25
The Chinese Engineering and Mining Company (Kaiping).	26
 Métallurgie. — Ateliers de construction.	
Angleur-Athus.	26
Carbonisation Centrale	26 et 41
Carbochimique	26 et 41
John Cockerill	26
Ougrée-Marihaye	27

	Pages.
La Providence (Sté des Laminoirs, Hauts Fourneaux, etc.)	27
Sambre-et-Moselle	28
Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, St-Ingbert, Rumelange (Hadir)	28
Aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange (Arbed)	28
Métallurgique de Hoboken	29 et 63
Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi	29
Générale Belge des Isolants	30
Electricité Bezet	30
Ateliers Métallurgiques	30
Forges de Bellecourt	30
La Brugeoise et Nicaise et Delcuve	30
Générale des Minéraux	30
Vieille-Montagne (Sté des Mines et Fonderies de Zinc)	31
Overpelt-Lommel et Corphalie (Cie des Métaux)	31
Pelgrims et Bombeeck	31
G. Dumont et Frères	31
Maison Edmond Lamal	31
Zinc de Silésie	32
Métallurgique Russo-Belge	32
Charbonnages, Minéraux et Métaux de la Nouvelle-Calédonie (Calédonia)	32
Chaudronneries et Robinetteries Belges (Chaurobel)	33

Electricité.

Traction et Electricité	33
Electricité et Traction	33
Auxiliaire d'Electricité et de Transports	33
Union Financière Polonaise	34
Braila, Tramways et Eclairage Electriques	34
Entreprises Electriques en Pologne	34
Transports, Electricité et Gaz	34
Energie Electrique du Rouergue	34
Intercommunale Belge d'Electricité	34
Belgo-Lithuanienne d'Electricité	34
Electricité de l'Escaut	34 et 35
Distribution du Gaz (Distrigaz)	34
Electricité de Sofia et de Bulgarie	34
Electricité de la Campine	34 et 35
Cie Gle d'Entreprises Electriques et Industrielles (Electrobel)	34
Générale Belge d'Entreprises Electriques	34
Eclairage et Chauffage par le Gaz	34
Chemins de fer Economiques	34
Cie Electrique Anversoise	35
Electricité de l'Escaut	34 et 35
Sté Gle Belge de Production d'Electricité (Interescaut)	35
Centrales Electriques des Flandres et du Brabant	35
Electricité de la Campine	34 et 35
Sté Belge Radio-Electrique	36
Internationale de Télégraphie sans fil	36
Hispano Radio Maritima	37
Transradio Espanola	37

	Pages.
Verreries.	
Verreries de Mariemont	37
Verreries de Jemappes	37
Cristalleries du Val Saint-Lambert	38
Fabrication Mécanique du Verre (Procédés Libbey-Owens)	38
Industries Chimiques.	
Union Chimique Belge	39
Ostendaise de Lumière et Force Motrice	39
Produits réfractaires de Saint-Ghislain	39
Produits Chimiques de Schoonaerde	39
Cuivres, Métaux et Produits Chimiques d'Hemixem	39
Cie Progil Belge et Extraits Tannants et Colorants d'Hemixem	39
Les Nouvelles Industries Chimiques	39
Franco-Belge Nadox	39
Sté pour la fabrication des Engrais Azotés (Safea)	39
Produits Chimiques de Nieuport	40
Pharmacie Centrale de Belgique	40
Cie Gle pour le Commerce des Produits Pharmaceutiques au Congo (Cophaco)	40
Fabrique de Soie Artificielle de Tubize	40
Sté Française de Tubize	41
Carbonisation Centrale	26 et 41
Carbochimique	26 et 41
Métallo-Chimique	41
Industries Textiles.	
Linière Gantoise	42
Union Cotonnière	42
Tissage « La Flandre »	43
Navigation.	
Union Financière et Maritime	43 et 72
Sté de Remorquage à Hélice	43
Sté de Remorquage Letzer	43
Cie Soutière	43 et 45
Belgo-British Stevedoring Company	43 et 45
Lloyd Royal Belge	44
Cie Belge Maritime du Congo	44
Africaine de Navigation	44
Agence Maritime Internationale	44
Agence Belge de l'Est Africain	45
East African Shipping Agency	45
Mercantile Marine Engineering and Graving Docks Company	45
Belgo-British Stevedoring Company	43 et 45
Ship and General Stores Company	45
Industries diverses.	
Immobilière de Belgique	46
Faubourgs de Bruxelles	46
Union Financière et Industrielle Liégeoise	46
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre	46

	Pages
Usines à Cuivre et à Zinc de Liège	47
Manufacture de Caoutchouc O. Englebert Fils et Cie	47
Poudreries Réunies de Belgique	47
Papeteries Godin	47
Pieux Armés Frankignoul	47
Mines, Minéraux et Métaux	47
Merbes-Sprimont	47
V. Mutsaarts et Cie	47
Anc. Carrières et Usines Dejaiffe Frères	47
Carrières du Condroz	47
Carrières de Marbre Noir de Golzinnes	47
S. Henraux	47
Ditta Riunite Ernesto Leoni E. C. A	47
Sté Nationale pour l'Etude des Transports Aériens (Sneta)	48
Société Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (Sabena)	48
Sté Belge de Constructions Aéronautiques (Sabea)	48
Sté Belge d'Exploitation de la Photographie Aérienne (Sabepa)	48
Raffinerie Tirlemontoise	48
Banques. — Etablissements de Crédit.	
Banques Patronnées	49
Banque d'Anvers	49
Banque Générale du Luxembourg	49
Union des Banques de Province	49
Banque Belge pour l'Etranger	49
Banque Italo-Belge	50
Banque du Congo Belge	50
Banque Commerciale du Congo	50
Caisse Générale de Reports et de Dépôts	51
Cie Financière et Industrielle de Belgique (Finabel)	51
Crédit Foncier de Belgique	51
Sté Belge de Crédit Maritime	51
Crédit Maritime et Fluvial de Belgique	51
Sté Nationale de Crédit à l'Industrie	52
Assurances Générales sur la Vie (Cie Belge d')	52
La Royale Belge	53
Assurance-Crédit	53
« L'Urbaine », Cie d'Assurances	53
Banque de l'Union Parisienne	53
Banque Française d'Acceptation	53
Banque Générale du Nord	54
Union des Mines	54
Hypothécaire Belge-Américaine	54
Banque Hypothécaire Franco-Argentine	54
Banque d'Etat du Maroc	55
Wiener Bank-Verein	55
Banco Burnay	55
Banque Commerciale Africaine	55
Crédit Foncier d'Extrême-Orient	55
Entreprises Coloniales.	
Aperçu de la situation	56
Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (B. C. K.)	59

	Pages.
Chemin de fer du Katanga (C. F. K.)	59 et 64
Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi)	59
Ligne de Port-Francqui à Bukama	59
Ligne de Jonction Chemin de fer du Katanga au Chemin de fer du Benguella	59
Ligne de Léopoldville à Port-Francqui	60
Chemin de fer du Congo	61
Sté Aux. Industrielle et Financière de la Cie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (Auxilacs)	62
Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains.	62
Minière des Grands Lacs Africains	62
Union Minière du Haut-Katanga	62
Métallurgique de Hoboken	29 et 63
Sté Gle Industrielle et Chimique du Katanga (Sogechim)	64
Minoteries du Katanga	64 et 69
Sté Gle des Forces Hydro-Electriques du Katanga (Sogefor)	64
Cie Foncière du Katanga	64
Chemin de fer du Katanga	59 et 64
Charbonnages de la Luena	64 et 65
Sté Gle des Forces Hydro-Electriques du Katanga (Sogefor)	64
Sté Gle Industrielle et Chimique du Katanga (Sogechim)	64
Charbonnages de la Luena	64 et 65
Exploitations Diamantifères	65
Forminière, Internationale Forestière et Minière du Congo	66
Minière de la Tèle	66
Minière de l'Aruwimi-Ituri	66
Mines d'Etain du Ruanda-Urundi (Minetain)	66 et 68
Forestière et Commerciale du Congo Belge.	66
Elevage et Culture au Congo Belge	66
Minière du Beceka	67
Minière du Kasaï	67
Minière du Luebo	67
Minière de la Lueta	67
Diamants de l'Angola	67
Mines d'Or de Kilo-Moto	67
Mines d'Etain du Ruanda-Urundi (Minetain)	66 et 68
Colonisation Agricole au Mayumbe	68
Cotonnière Congolaise	68
Cotonnière du Nepoko.	69
Cotonnière de l'Afrique Orientale.	69
Etablissements Puppa et Sabbe	69
Cotonnière Equatoriale Française	69
Cotonnière du Mozambique	69
Cotonnière de la Guinée Portugaise.	69
Gle des Cotonis de l'Angola	69
Vicinaux du Congo	69
Unatra.	69
Messageries Automobiles du Congo.	69
Intertropical-Comfina	69
Haut-Uele et Nil (Shun)	69
Minoteries du Katanga	64 et 69
Africaine de Construction	19 et 70
Chemins de fer et Entreprises	19 et 70
Foncière du Katanga	70

	Pages.
Comité National du Kivu — Chemin de fer au Kivu et Sté Auxiliaire	71
Agricole du Kivu	
Immobilière au Kivu	71
Compagnie du Katanga	71
Cie du Congo pour le Commerce et l'Industrie	72
Chantier Naval et Industriel du Congo (Chanic)	72 et 78
Frigorifères du Congo	72 et 76
Union Financière et Maritime	43 et 72
Brasseries de l'Angola	72
Sté Belge Industrielle et Minière du Katanga (Simkat)	73
Immobilière du Congo	73
Ciments du Katanga	73
Ciments du Congo	74
Entreprises de Travaux en Béton au Katanga (Trabeka)	74
Citas	74
Belge pour le Commerce du Haut-Congo	75
Produits du Congo	75
Cie Commerciale et Agricole d'Alimentation du Bas-Congo (A.B.C.)	76
Cie du Lomami et du Lualaba	77
Manutention dans les Ports du Congo (Manucongo)	77
Pétroles du Congo	77
Sucrière Congolaise	78